LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 29 Saint-Boniface, du ~~14 au 20 octobre 1994~~ 3 au 9 mars 95 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



photo: Laurent Gimenez

Pour l'amour d'un pont

L'homme d'affaires Gérald Boily a dirigé la rédaction d'un rapport de 40 pages sur l'histoire étonnante du pont Provencher, au nom de l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface. Page 2.

Où sera le tribunal?

En attendant de se pencher sur l'emplacement d'une future Cour provinciale bilingue, la ministre de la Justice annonce son intention de nommer un magistrat dont le bureau pourrait être situé à Saint-Pierre-Jolys. **Page 3.**

L'agriculture mixte

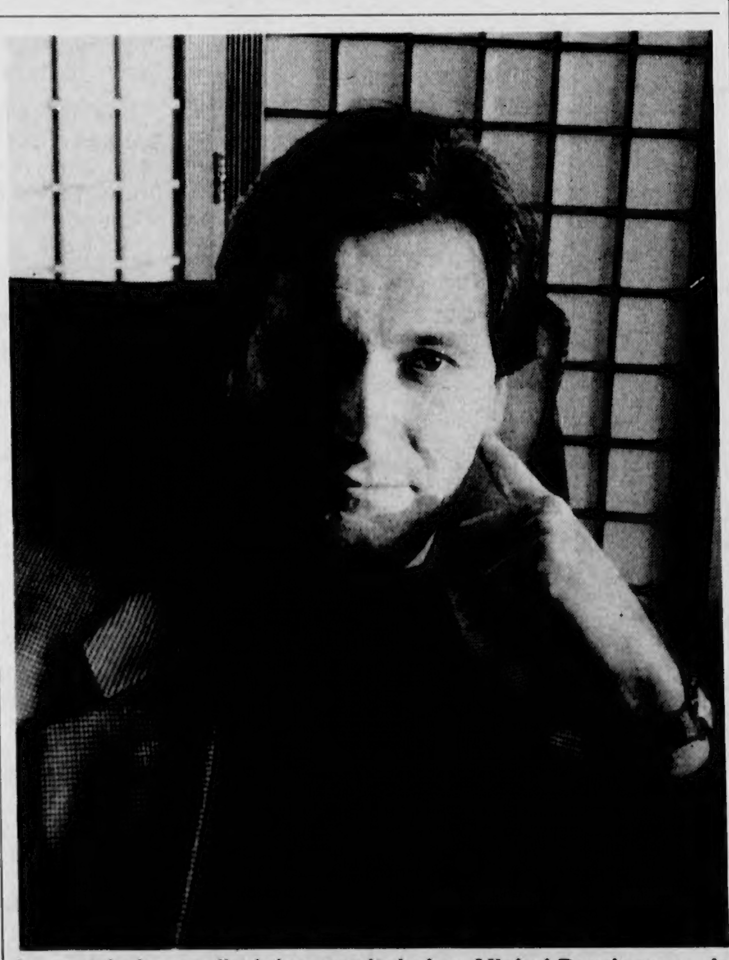
Loin des centres d'exportation, les céréaliers manitobains devront vendre davantage de leurs récoltes par camion aux États-Unis ou diversifier leur production. **Page 9.**

Si près de l'or!

L'équipe de ringuette du Manitoba a mérité la médaille d'argent aux Jeux d'hiver du Canada, une expérience que Dominique Carrière, de Lorette, n'est pas près d'oublier. **Page 18.**

Des livres à voir

À la veille du 3e Salon du livre du Manitoba, La Liberté a rencontré la relieuse d'art, Odette Drapeau, qui donnera des ateliers en fin de semaine au CCFM. **Page 13.**



Le psychologue d'origine manitobaine, Michel Dandeneau, de la firme KPMG, est affecté à Ottawa à la formation de cadres et au soutien d'employés aux prises avec des coupures de postes dans certains ministères fédéraux. Page 19.



photo: Karine Beaudette

Mercrediski!

Marcel Giroux participe certains mercredis à un programme de ski alpin pour les aînés. Page 17.

Citation de la semaine

«Ils n'utilisent pas leur français assez couramment pour être vraiment confortables. Ils ne trouvent pas les mots!»

Le responsable des ressources humaines chez AT & T, Jim Newman, au sujet des cours donnés aux Franco-manitobains pour leur donner la compétence de fonctionner dans un français professionnel. **Page 11.**

SOMMAIRE

ACTUEL

- **Justice:** un magistrat francophone sera nommé. Page 3.
- **Pont Provencher:** une désignation historique? Page 2.
- **Éditorial:** page 4.
- **Lettres:** page 4.
- **Tribune libre:** page 5.
- **Francofonds:** l'actif dépasse 1,5 millions $. Page 6.
- **Francs-Parleurs:** un groupe du secondaire. Page 6.
- **Droits:** le Programme de contestation judiciaire à Winnipeg bientôt. Page 7.
- **Incendies:** le Bureau provincial lance des trousses. Page 8.
- **Fromage trappiste:** de retour à la normale. Page 8.

ÉCONOMIE

- **Budget:** les conséquences pour l'agriculture et pour les langues officielles. Page 9.
- **Ici et ailleurs:** page 9.
- **Emploi et avis:** page 10.
- **Français:** besoin de professionnalisme. Page 11.

CULTUREL

- **Reliure:** Odette Drapeau parle de son métier. Page 13.
- **Clin d'oeil:** page 13.
- **Les Rendez-Vous:** page 14.
- **Théâtre:** trois communautés participent. Page 15.
- **Danse:** l'Ensemble folklorique prépare son 50e anniversaire. Page 15.

SPORTS

- **Ski alpin:** un sport pour tous les âges. Page 17.
- **En bref:** page 17.
- **Hockey:** les Canots gagnent le Tournoi fransaskois. Page 17.
- **Ringuette:** l'équipe provinciale récolte l'argent. Page 18.
- **Athlétisme:** des francophones aux Jeux Boeing. Page 18.

SOCIÉTÉ

- **Psychologie:** comment faire des mises à pied de façon humaine. Page 19.
- **Gens d'ici:** page 19.
- **Chronique religieuse:** page 20.
- **Bicolo:** page 21.
- **Nécrologies:** page 22.
- **Quiz:** page 23.
- **Recette:** page 23.
- **Petites annonces:** page 23.
- **À votre service:** page 24.

Le MANITOBA de A à Z

- **Eastman:** page 5.
- **Précieux-Sang:** page 7.
- **Saint-Boniface:** page 8.
- **Sainte-Geneviève: page 11.**
- **Saint-Pierre-Jolys: page 3.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1993-94

OPSCOM

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Gérald Boily veut obtenir une désignation historique provinciale

L'amoureux du pont Provencher

Un jour, en traversant à pied le pont Provencher, Gérald Boily a aperçu un garçon qui se penchait sur la vieille cabine de contrôle située au milieu de l'édifice. Depuis, il ne voit plus le pont de la même façon.

«Le garçon était descendu de sa bicyclette et on avait vraiment l'impression qu'il était en train de se commander une glace. Ça m'a donné l'idée de le restaurer et de louer l'espace pour vendre des glaces, des casse-croûte, et créer un lien supplémentaire entre le boulevard Provencher et La Fourche.»

Le propriétaire de la librarie À la Page a alors confié son idée à l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface. Et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il s'est retrouvé membre d'un comité ad hoc avec pour mission d'effectuer une étude sur l'histoire du pont.

L'été dernier, Gérald Boily a donc passé de nombreuses heures à consulter les archives de la ville de Winnipeg et les microfilms du journal Le Manitoba, disponibles à la Société historique de Saint-Boniface.

Résultat: un document d'une quarantaine de pages qui révèle des aspects assez peu connus de l'histoire du pont Provencher. Exemple: au cours des premières années, le pont a constitué une importante pomme de discorde entre les villes de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Les conseillers de Saint-Boniface avaient en effet été contraints de bâtir le pont Provencher à cause de la construction de la gare Union à l'est de la Broadway en 1911. Le nouvel édifice bloquait l'accès direct de Saint-Boniface à Winnipeg par le vieux pont Broadway (1).

Après s'être entendues sur le partage des coûts (les deux tiers assumés par Saint-Boniface), les deux villes se sont querellées pendant des années à propos du type de pont et de la compagnie qui devait le construire. Résultat: les piliers ont été construits en 1914, mais il a fallu attendre quatre ans pour que le reste du pont soit érigé!

Gérald Boily a fait une autre découverte intéressante: selon lui, le pont Provencher aurait été construit par l'ingénieur américain J.B. Strauss, qui devait devenir célèbre une quinzaine d'années plus tard en construisant le fameux Golden Gate Bridge de San Francisco. En 1914, Strauss en personne se serait rendu à Winnipeg pour défendre son projet devant les conseillers municipaux.

Toutes ces considérations, et quelques autres de nature architecturale (2), conduisent Gérald Boily à penser que le pont Provencher méritерait rien de moins qu'une désignation historique provinciale. Il compte d'ailleurs déposer une demande en ce sens à la direction des Ressources historiques du Manitoba au cours du mois de mars (3).

Selon lui, cette désignation aurait un double intérêt: préserver le patrimoine (les monuments désignés sont protégés contre tous travaux susceptibles de les défigurer); et protéger Saint-Boniface contre le projet de nouveau pont Provencher à huit voies qui sommeille dans les cartons des ingénieurs municipaux.

«Je suis convaincu que le pont est encore en bon état mais qu'on laisse l'aspect extérieur se détériorer pour convaincre la population qu'il est fini et qu'il faut le détruire», affirme-t-il.

Laurent GIMENEZ

(1) Dans son édition du 18 septembre 1912, Le Manitoba écrivait: «Il n'y a pas de doute que le progrès de la ville de Saint-Boniface a été considérablement retardé depuis le jour où les compagnies de chemin de fer ont fermé l'avenue Broadway, dont l'avenue Provencher était le prolongement du côté est de la rivière. Il n'y a pas de doute non plus que l'entrée tortueuse dont la population de Saint-Boniface doit se servir pour arriver à Winnipeg est un désavantage permanent pour notre commerce. C'est de plus une humiliation que Saint-Boniface n'a pas méritée.»

(2) Gérald Boily souligne notamment deux intérêts architecturaux du pont Provencher: sa structure moderne en arches à solives, qui offre une vue parfaitement dégagée aux passants; et son assemblage par rivetage (écrasement du métal), technique utilisée notamment pour la construction de la tour Eiffel.

(3) À l'heure actuelle, aucun pont ne fait l'objet d'une désignation historique provinciale au Manitoba (le vieux pont de Sainte-Anne est désigné au niveau municipal). Parmi les nombreux monuments historiques provinciaux figurent la Cathédrale de Saint-Boniface et la maison Bernier, sur le boulevard Provencher, qui est de nouveau à vendre.



photo: Laurent Gimenez

Gérald Boily pense que les revenus générés par la location de la cabine de contrôle pourraient servir à rénover le pont (restauration des lampadaires d'origine, peinture, etc).



Photo: Musée de Saint-Boniface

L'inauguration du tramway sur le pont Provencher en 1925.



Francophonie du monde

Départ de la présidente

Ottawa - La Fédération des communautés francophones et acadienne n'a plus de présidente. Claire Lanteigne a remis sa démission le 23 février en invoquant des raisons personnelles. Elle avait été élue en juin 1993 pour un mandat de deux ans, après avoir occupé le poste de vice-présidente de 1990 à 1993. Le premier vice-président, Jacques Michaud, sera le porte-parole officiel de la FCFA jusqu'en avril. On nommera alors un président par intérim jusqu'à l'assemblée annuelle de juin. (APF)

Quinze conseils

Ottawa - Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a veut réduire de 40 à 50 % le nombre (168) de conseils scolaires de la province. Les francophones ont actuellement quatre conseils scolaires, 65 sections et 8 comités consultatifs. Le ministère a l'intention de les regrouper dans 15 conseils scolaires francophones. (APF)

Le CRTC échoue

Ottawa - Selon la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), le CRTC se défile de ses responsabilités à l'endroit des francophones. Sur les 110 communautés francophones identifiées par le ministère du Patrimoine canadien, 81 ne reçoivent pas RDI et six autres sont servies, mais partiellement.

Moins de personnel

Ottawa - La Fédération des femmes canadiennes-françaises n'a pas attendu le contenu du budget du ministre des Finances pour sabrer dans son personnel. Le conseil d'administration a décidé de couper trois postes, soit ceux de conseillère politique, de responsable de l'information et d'adjointe administrative, à compter du mois d'avril. La Fédération continuera toutefois à publier la revue Femmes d'action. (APF)

Gestion en N.-É.

Halifax - Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse propose de créer un seul conseil scolaire provincial pour gérer les écoles acadiennes de la province. C'est un des principes énoncés dans le Livre blanc portant sur la réforme scolaire, rendu public le 16 février. (APF)

Nouvelle école

Kingston - La communauté francophone de Kingston obtiendra une nouvelle école secondaire, jumelée à un centre communautaire. Actuellement, l'école Marie-Rivier est abritée dans des classes portatives sans installations convenables. L'immeuble qui doit être transformé en centre scolaire-communautaire, se trouve dans un parc industriel près de l'autoroute 401.

ACTUEL

Jeux électoraux ou volonté politique? Rosemary Vodrey a rencontré Laurent Gagnon

La ministre nommera un magistrat francophone

La ministre de la Justice du Manitoba croit que les francophones de la région du Sud-Est devraient être servis dans leur langue à la Cour provinciale et Rosemary Vodrey s'engage à nommer un magistrat bilingue dont le bureau serait possiblement situé à Saint-Pierre-Jolys.

C'est ce qui est ressorti d'une rencontre le 28 février avec le militant Laurent Gagnon, d'Île-des-Chênes, qui mène depuis juin dernier une campagne de bilinguisation de la justice manitobaine.

La ministre s'est récusée devant la possibilité de créer un tribunal bilingue à Saint-Pierre-Jolys, comme le demande Laurent Gagnon, préférant attendre d'avoir étudié le récent rapport de l'Association des juristes d'expression française sur la réforme de la Cour provinciale.


Archives La Liberté

Laurent Gagnon: un bureau ouvert trois jours à Saint-Pierre et deux jours à Lourdes?

Rosemary Vodrey: prendre d'abord connaissance du rapport des juristes.

Ce rapport préconise d'habiliter la Cour provinciale d'une compétence bilingue à tous les niveaux, pour que les francophones aient accès aux mêmes services que les anglophones et dans les mêmes délais. Les juristes recommandent de plus que la Cour tienne des procès en français une journée par mois aux Palais de justice de Steinbach et de Portage-la-Prairie.

«La ministre reconnaît que Saint-Pierre est en plein centre de la région, argumente Laurent Gagnon, et que le service doit être situé dans une place francophone. Il est question de déménager à Saint-Pierre l'actuel Palais de justice de Morris.»

L'intention énoncée par la ministre ressemblerait à une promesse électoraliste. «Je me méfie un peu de ce qu'elle a dit, assure Laurent Gagnon, mais elle sait aussi que je ne lâcherai pas. Je calcule qu'on a gagné pas mal: il fallait demander et demander directement.»

Laurent Gagnon s'est présenté au rendez-vous avec la ministre armé d'une pétition de 300 noms de résidents de plusieurs villages de la région, de Lorette à Saint-Malo. Il était accompagné d'un agent de la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémillard, davantage témoin que soutien.

«Le magistrat que la ministre entend nommer n'est pas un juge, mais un fonctionnaire de la cour, signale Rénald Rémillard. Son bureau serait dans la région, mais ce n'est pas la même chose qu'un tribunal. C'est un des éléments contenus dans le rapport des juristes.»

La SFM attend le résultat d'une réunion publique de consultation avec ses membres, qui pourrait avoir lieu avant la fin mars, pour prendre position dans le dossier.

Jean-Pierre DUBÉ

Suivant une plainte de Laurent Gagnon sur la GRC

Une enquêteure d'Ottawa à Saint-Pierre

Le Commissariat aux langues officielles (CLO) à Ottawa enverra l'enquêteure Janette Hamilton pour faire le point sur le traitement qu'a subi en juin 1994 un résident d'Île-des-Chênes aux mains du détachement de Saint-Pierre-Jolys de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Laurent Gagnon vient de déposer une deuxième plainte.

Laurent Gagnon, qui soutient avoir été agressé verbalement après avoir insisté d'être servi en français dans une affaire d'infraction au Code de la route impliquant son fils Patrick, a confirmé que Janette Hamilton arrivera à Winnipeg le 20 mars prochain.

Au bureau régional du Commissariat à Winnipeg, l'agent régional Paul Mahé est chargé de la plainte et assistera la responsable de l'enquête.

«On a eu l'autorisation de procéder de la part de Laurent Gagnon au début de 1995. Il y a eu des mesures correctives apportées à la langue de service; (mais) il y a eu un manque de respect de la part de la GRC.

«On est à faire un plan d'enquête, poursuit Paul Mahé, on va aller sur les lieux à Saint-Pierre, faire une vérification des entrevues, et une analyse en mars. Il y aura un rapport à écrire et possiblement des recommandations du commissaire (Victor Goldbloom).»

Le CLO pourrait très bien se retrouver avec une deuxième enquête sur les bras, suivant un incident survenu en février dernier. Laurent Gagnon soutient que le service de réception de la GRC de Winnipeg (avenue Portage) a refusé de le servir en français.

«La plainte est déjà rendue devant le solliciteur général du Canada», soutient Laurent Gagnon, qui affirme que toute cette affaire lui a coûté 6 000 $ jusqu'à présent, en frais juridiques et en réparations de voiture.

Le procès de son fils en Cour provinciale a été annulé à l'automne 1994, faute de pouvoir procéder en français dans un délai raisonnable.

Jean-Pierre DUBÉ

ÉDITORIAL

Un budget de panique

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'économie avait le vent dans les voiles. Un jeune et brillant économiste de l'époque, le Britannique John Maynard Keynes, développa alors une théorie économique sur les dépenses publiques qui devint la norme (presque) partout dans les pays à économie libérale.

Cette théorie, expliquée très brièvement, préconise qu'une intervention monétaire et fiscale des gouvernements dans les dépenses globales d'un pays stimule les dépenses de consommation en créant de l'emploi.

La croissance des pays occidentaux a, dès lors, été obtenue grâce à une application systématique des découvertes de Keynes que l'on appela le Keynésianisme.

Sur papier, donc, tout semblait fonctionner pour cette théorie. Mais 50 ans plus tard, on voit que les pays qui ont misé sur son application (comme le Canada), ont pour la plupart développé une monstrueuse dette publique.

Keynes s'était-il trompé? En tout cas, les politiciens des années 90 ont une telle obsession de combattre le déficit qu'ils sont prêts à "scrapper" 50 années de travail de leurs prédécesseurs.

De ce groupe, au Canada, figurent les noms de Paul Martin, Lloyd Axworthy, Brian Mulroney, Preston Manning, Jean Charest, etc. La liste s'allonge à chaque jour.

Si la pratique du Keynésianisme n'a pas fonctionné, répondent plusieurs économistes réputés, c'est parce que les gouvernements ont surtout dépensé l'argent sans jugement, dans des projets irréalistes qui n'avaient aucune chance de survie. Des milliards $ ont été littéralement gaspillés à gauche et à droite dans des projets plus politiques qu'économiques. Avec, 50 ans plus tard, le gâchis que l'on connait aujourd'hui.

Pendant des décennies de croissance économique, on a par exemple accumulé de l'argent -des sommes colossales!- dans l'assurance chômage et offert des programmes généreux aux chômeurs à une époque où le chômage était pratiquement inexistant. Où sont les surplus dont nous avons maintenant besoin?

Depuis la fin de la guerre, nos politiciens ont gaspillé ces fonds (et bien d'autres) dans des idées de grandeur (Hibernia, les frégates, Petro Canada, pour ne prendre que certaines idées récentes), dans leurs fonds de pension, dans les dépenses de fonctionnement de leurs ministères, dans des abris fiscaux pour les riches et pour les sociétés (trop) profitables...

Aujourd'hui, nous avons besoin de cet argent et la caisse est vide. Et parce que Wall Street et les Japonais n'ont plus confiance en notre pays et nos dirigeants, on panique dans la chaumière.

Alors on fabrique des budgets qui créent du chômage en même temps qu'on sabre dans les programmes sociaux, des budgets qui refilent les factures aux autres gouvernements "inférieurs," ce qui déplace le problème sans le régler.

Actuellement, les choses vont tellement mal qu'il faut couper. Mais l'État doit garder son rôle d'intervenant majeur dans le développement économique.

L'idée à développer n'est pas celle d'avoir peur de faire un déficit. Il faut plutôt dépenser les fonds publics (quitte à augmente le déficit) dans des projets réalistes dont les effets multiplicateurs positifs sur l'économie globale du Canada seront prouvés avant de dépenser.

Le budget Martin déposé plus tôt cette semaine met le Canada en position défensive, alors que la situation demande aussi une offensive sérieuse et réfléchie en matière de développement économique. Sans quoi le Canada n'a pratiquement aucune chance de voir la fin du tunnel et nous serons toujours à la merci des financiers étrangers.

Avec tous les efforts qui nous sont imposés, nous méritons mieux que cela.

Jean-François LACERTE



LA CHIRURGIE DRACONIENNE DU DOCTEUR MARTIN GUÉRIRA-T-ELLE LE TUMEUR FINANCIER DU CASTOR CANADIEN?

Lettres

Lettre ouverte au peuple québécois

Cher peuple québécois,

Vive le Québec libre! Vive le Québec libre! Par l'entremise des divers médias, le même slogan du président De Gaulle daté des années 1960 fait résonner les désirs souverains de certains Québécois.

Comme Canadienne de langue française vivant dans l'Ouest de notre pays, le Canada, je désire partager mes inquiétudes au sujet du prochain référendum qui est censé avoir lieu au printemps prochain et qui pourrait mener à la souveraineté du Québec.

Je dois vous avouer que notre gouvernement ne répond pas toujours justement aux revendications des groupes ethniques et des groupes minoritaires dans notre pays primordialement anglais.

La survie et l'actualisation des deux peuples fondateurs anglais et français, sans oublier les peuples des premières nations, datent du 16e siècle. Depuis ce temps, les deux peuples fondateurs ont travaillé souvent ensemble et, oui, parfois en opposition l'un de l'autre. Mais ce qui compte, c'est qu'on est un pays uni qui aspire à l'égalité et au respect de tous les Canadien.ne.s présent.e.s et futur.e.s.

Je suis d'accord que notre langue française, notre culture française, notre histoire ainsi que nos droits inhérents doivent être valorisés et respectés. Mais avoir plus de droits que les autres provinces me semble une attente irréelle et injuste. Lorsque j'imagine la séparation du Québec, la tristesse et l'incertitude s'écoulent non seulement de «mon stylo» mais aussi de mon coeur.

Depuis une trentaine d'années, certains Québécois énoncent constamment le désir ainsi que les réalités d'un Québec séparé (souverain). Ces affirmations sont celles d'une petite minorité de Québécois. Malheureusement, cette minorité crée d'énormes remous dans la gérance du pays qui nous méritent souvent le statut d'un pays instable sur la scène internationale. De fait, notre pays souffre dans les domaines politiques, économiques et sociaux. Nous sommes en récession; comme pays uni, nous avons besoin de faire la mise au point pour créer de nouveaux emplois, pour maintenir et améliorer les systèmes socio-économiques.

Avez-vous, cher. ère.s Québécois.e.s, pris l'occasion de visiter d'un océan à l'autre notre merveilleux Canada. Moi, j'ai choisi de connaître davantage mon pays, mon histoire ainsi que mes racines et je suis très fière d'être Canadienne et toujours très heureuse de visiter le Québec ainsi que chacun de nos territoires et provinces.

Nous, les Canadiens de langue française hors Québec, survivons quotidiennement dans un environnement parfois pénible pour ne pas dire à peine tolérable. Malgré cela, nous croyons assez fermement dans notre pays, notre histoire, notre langue et notre culture pour continuer à revendiquer nos droits sans relâche. Fragmenter la fédération du Canada n'est pas une solution; la solution est de travailler ensemble pour en arriver à une entente collective.

Si un jour vous vous séparez... et puis après? Comme pays, vous seriez baignés dans un océan d'anglophonie (Canada, États-Unis). Votre nouveau (petit) pays aurait certainement d'innombrables défis et d'attentes à surmonter (très semblables à ceux qui se font voir en ces temps par le Canada); serait-ce une amélioration de votre sort? Et les effets ultérieurs de cette souveraineté sur les futures générations... Qui les connaît vraiment en ce moment?

La décision est entre vos mains. Si la séparation est le choix des Québécois.e.s, je souhaite que votre souveraineté soit rapide, juste et égale pour le bien-être de tous les Canadien.ne.s. Si au prochain référendum, la majorité indique un désir de demeurer lié à notre grande fédération, je souhaite que vous allez dévouer autant d'énergies à travailler avec le reste du Canada pour rebâtir notre beau pays.

Patricia C. Gendreau
Winnipeg (Manitoba)
Le 13 février 1995

Rare à la radio

M. le rédacteur,

En mon nom et au nom d'autres personnes qui ne peuvent s'identifier, j'aimerais remercier le poste CKSB pour l'entrevue passée à Ici Midi le 24 janvier dernier avec trois membres de la fraternité Al-Anon.

Rarement entendons-nous, à la radio, parler d'Al-Anon et Alateen, fraternités de femmes, d'hommes et d'enfants dont la vie a été affectée par la façon compulsive de boire d'un membre de la famille ou d'un ami.

Comme beaucoup de gens, je ne me rendais pas compte que l'alcoolisme est un mal familial, que toute la famille est affectée, que beaucoup de ces personnes souffrent en silence et se sentent isolées.

C'est encourageant de savoir que chaque membre d'une famille peut, en joignant cette fraternité, se rétablir individuellement, que l'alcoolique boive encore ou non. Beaucoup d'entre nous ont peut-être des parents ou amis proches qui souffrent secrètement. Grâce à cette émission informative, nous serons en mesure maintenant de leur proposer ce programme qui peut les aider à retrouver l'espoir et le bonheur.

Permettez-moi aussi de féliciter ces gens d'Al-Anon qui ont pris l'initiative de former un groupe français à Saint-Boniface. C'est toujours plus facile de s'exprimer en sa langue maternelle quand on souffre.

Bien à vous,

Toni Bugera
Vita (Manitoba)
Le 13 février 1995

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

200 000 $ à gagner en achetant des livres

Tentez le Signet magique!

Les associations de libraires et d'éditeurs francophones ont lancé une campagne de promotion en librairie, Le Signet magique, qui offre aux amateurs de livres plus de 200 000 $ en prix.

Pour participer, il suffit de se procurer un livre canadien d'expression française dans l'une des 115 librairies participantes, dont À la page à Saint-Boniface, d'ici le 16 avril.

À la caisse, chaque acheteur recevra une enveloppe contenant une carte de jeu à décoder (prix instantanés), un bulletin de participation (grands prix) ainsi qu'un Signet magique. Les prix offerts sont des voitures, des voyages, des ordinateurs, des montres-bracelets et des agendas électroniques.

Réalisée grâce à une aide du ministère du Patrimoine Canadien, la promotion des livres d'expression française se fera également dans le cadre du 3e Salon du livre du Manitoba, qui prend fin le dimanche 5 mars.

J.-P. D.

Tribune libre...

Savoir ce qu'on veut et ce qu'on vaut

par Denise Veilleux

Le 28 janvier, lors de l'assemblée extraordinaire de la SFM, Réseau a fait adopter deux motions sur l'équité qui ont fait beaucoup parler. Selon certaines personnes, cela montrait l'insécurité des femmes. Aurait-on dit la même chose s'il s'était agi de réclamer des services en français, par exemple? Je crois que non. Dans ce cas, on aurait considéré qu'il était normal et légitime d'exiger son droit. Pourquoi, alors, exiger ses droits comme femmes devient-il un manque de confiance en soi? Je crois que c'est, au contraire, savoir ce qu'on veut et ce qu'on vaut.

Si Réseau a demandé que les femmes soient représentées en nombre équitable au comité de gestion de l'Entente, c'est qu'il s'agit de fonds publics. Il nous semble donc normal que les femmes participent à part entière aux décisions.

Peut-être la présence de femmes permettrait-elle aussi d'accorder les fonds de façon plus équitable. Saviez-vous qu'en 1994-1995, Réseau et Pluri-elles ont obtenu ensemble seulement 2,6 % des fonds de base et 0 % des fonds de développement. C'est beaucoup trop peu!

La motion visant à accorder aux femmes une part équitable des fonds a malheureusement été défaite. Toutefois, la deuxième motion adoptée pourrait nous aider à obtenir une plus juste part. Désormais, les organismes devront montrer qu'ils ont tenu compte des femmes dans les activités organisées grâce aux fonds de l'Entente.

Ainsi, chaque organisme, et pas seulement les groupes de femmes, devra se préoccuper de rejoindre les femmes. Cela voudrait dire, par exemple, offrir une garderie sur place lors d'une conférence afin d'inciter plus de femmes à participer. Ou encore rembourser les frais de garderie pour que plus de femmes puissent participer. On n'hésite pas à rembourser les frais de déplacement, pourquoi hésiter quand il s'agit de frais de garderie? Le but n'est-il pas le même: reconnaître les dépenses subies pour faire du bénévolat?

Bien des personnes, y compris des femmes, sont agacées par la question de l'équité. Elles se disent que les choses ont quand même changé, que notre société a tout de même évolué, que notre communauté n'est pas si mal après tout...

Il est vrai que les femmes ont marqué des points durant les 20 dernières années. Toutefois, tous les progrès obtenus ne sont pas le fruit d'une évolution naturelle, mais bien celui des efforts acharnés de groupes de femmes comme Réseau.

De plus, il est tout aussi vrai qu'il reste encore beaucoup à faire pour avoir l'égalité dans les faits, pas seulement dans les lois. Hélas, les femmes gagnent encore en moyenne seulement 70 % du salaire masculin, elles assument encore seules la majeure partie des tâches domestiques, elles sont encore les plus nombreuses parmi les pauvres et les victimes de violence familiale, sans oublier le sexisme subtil qui mine la confiance en soi de nos jeunes filles. Alors, il y a encore beaucoup à faire, n'est-ce pas?

Notre communauté n'est ni meilleure ni pire que les autres. Les femmes y ont fait des progrès, mais elles doivent continuer à avancer pour que notre communauté soit plus forte. Voilà ce à quoi Réseau s'engage et se consacre.

EASTMAN

Un service psychogériatrique à la Villa Youville

La Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes gère depuis la fin février un programme provincial de soutien aux personnes âgées de la région du Sud-Est aux prises avec des difficultés de santé mentale.

L'équipe du service psychogériatrique comprend deux sites (Beauséjour et Sainte-Anne) et quatre employés, dont deux bilingues logés à la Villa Youville.

«Au lieu d'offrir le service par Santé Manitoba et de créer des postes dans la fonction publique, explique le directeur de la Villa, Francis Labossière, le ministère a choisi de passer par deux établissements de la région.»

L'objectif du programme est de servir les aînés chez eux et de favoriser leur autonomie. «La population vieillit et il y a (par conséquence) plus de problèmes de santé mentale.»

L'équipe du service est conseillée par un comité consultatif regroupant des professionnels et des contribuables de la région. Info: 422-9847.

J.-P. D.

Quatre nouveaux conseillers et 28 fonds de famille

L'actif de Francofonds dépasse 1,5 million $

La fondation des Franco-Manitobains a franchi le cap du 1,5 million $ de capital! Au 31 décembre 1994, Francofonds affichait un actif de 1 502 514 $, grâce à une collecte record de 124 689 $ pour l'année.

La campagne annuelle a permis de recueillir 74 172 $ (l'objectif était de 70 000 $); à lui seul, le système de dons par autochèque a permis de recueillir la somme de 50 517 $.

L'essor de la dernière année résulte aussi de nouveaux fonds de famille: il y en a 28 de 5 000 $ et plus, dont cinq de plus de 10 000 $: Fonds anonyme, Fonds André-Martin, Fonds des Oblats du Manitoba, Fonds des Soeurs Grises et Fonds Joseph et Lucienne Boucher.

Une bourse à la mémoire de Joseph Boucher, décédé en août 1994, sera remise en 1995 pour des études médicales ou paramédicales. Quant à la bourse des oblats, elle sera consacrée au secteur des services à la famille. La vocation de la bourse des soeurs grises reste à fixer.

La fondation Francofonds a nommé quatre nouveaux membres à son conseil d'administration, lors de son assemblée annuelle du 8 février. Il s'agit de Gertrude Gagné, d'Anola; Aimée Labossière, de Saint-Pierre-Jolys; Sr Rolande Lagassé, de Saint-Boniface (représentante du Diocèse); et Louis Laurencelle, de Saint-Vital.

Les membres ont reconduit Claudette Toupin à la présidence de Francofonds pour une deuxième année de suite. Les autres membres du conseil sont: Gilbert Sabourin, Léo Charrière, Irène Lécuyer, Gilles Fréchette et Jacqueline Fortier.

Les membres sortants sont: Marcelle Forest, Lise Hamelin, Gilles Lesage et Marcel Marion.

J.-P. D.

Une collaboration DSFM et Francs-Parleurs de Saint-Boniface

Voici les Francs-Parleurs en herbe!

Au cours des prochains mois, les étudiants du secondaire dans la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) seront invités à participer à un programme de Francs-parleurs en herbe qui débouchera sur un concours divisionnaire d'art oratoire.

«Ça ne fait pas partie du curriculum, explique la coodonnatrice culturelle, Diane Bruyère, mais le programme répond aux exigences du curriculum. C'est une autre façon d'atteindre des objectifs pédagogiques.»

L'objectif en question est de développer la communication orale chez les jeunes, en présentant des discours improvisés selon la formule des Toastmasters. «Apprendre à donner un discours à partir d'une simple question, c'est un outil qui sert toute la vie.

«On est allé cogner à la porte des Francs-Parleurs (le club de Toastmasters francophone de Saint-Boniface), souligne Diane Bruyère, et ils étaient contents qu'on allait se servir de leur modèle.»

Ce que confirme le président des Francs-Parleurs, Bernard Marcoux. «Ça tombait bien dans nos buts de cette année: créer des partenariats avec d'autres organismes. Ça valorise le programme qu'on fait pour les adultes, c'est quelque chose de bien et c'est bon de voir que d'autres vont en profiter.»

Les deux organismes ont collaboré à la préparation d'un cahier de travail, comprenant des techniques de communication et des structures de discours, qui a été présenté aux professeurs du secondaire au début février. (1)

Le programme débouchera sur un concours régional (deux catégories: secondaires I et II, secondaires III et IV) et sur un concours divisionnaire au Collège universitaire de Saint-Boniface en mai ou juin.

J.-P. D.

(1) Diane Bruyère, Germain Perron et Simone Neveux ont aussi participé à la préparation du cahier de travail.

Programme de contestation judiciaire

Le bureau national ouvrira le 1er avril

À compter du 1er avril, le Programme de contestation judiciaire (PCJ) fonctionnera à partir de Winnipeg. En attendant le déménagement, son nouveau directeur (entré en fonction le 20 février), Me François Boileau, se charge de coordonner les demandes à Ottawa.

«Le Programme est en place officiellement. Les gens peuvent faire des demandes et les analyses sont faites par des contractuels ici à Ottawa. Il y a beaucoup de travail qu'on peut faire d'ici en attendant que le bureau à Winnipeg soit aménagé en bonne et due forme.»

François Boileau a l'intention de faire un voyage d'exploration au début mars pour trouver un local à temps pour le 1er avril. Il devra alors acheter des meubles et des ordinateurs, et procéder à des entrevues pour combler les trois postes d'analystes.(1)

«Quand on part un programme comme ça, il y a plein de choses à faire en même temps et tout est prioritaire! J'espère que le Programme va rouler d'ici mai ou juin.»

Le PCJ dispose de 2,75 millions $ pour fournir une aide financière aux individus et aux organismes qui ont recours aux tribunaux pour faire reconnaître leurs droits en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés (droits linguistiques et droits à l'égalité).

Supprimé en 1992 par le gouvernement conservateur, le PCJ a été rétabli officiellement le 24 octobre 1994 sous un format différent. C'est maintenant un organisme indépendant (même s'il reçoit son financement du fédéral) sans but lucratif qui rassemble des représentants de plusieurs groupes.(2)

«Ce qui change fondamentalement, c'est que l'organisme appartient un peu à tout le monde. La Fédération des juristes, la Commission nationale des parents francophones, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) ont toutes mis la main à la pâte.»

L'ancien avocat conseil de la FCFA mentionne, parmi les dossiers à venir: «Au niveau des droits linguistiques, l'article 23 n'est pas encore respecté partout. Et on risque de recevoir des demandes au sujet de la question du financement des divisions scolaires, qui n'est pas claire partout.»

L'ancien montréalais a été analyste au PCJ avant son abolition en 1992 (le Programme était alors situé à l'Université d'Ottawa). Il a fait ses études en droit à l'Université d'Ottawa après avoir obtenu un certificat en histoire et un bac en sciences politiques. Comme avocat conseil à la FCFA, il avait aussi le titre d'agent de liaison pour l'Ouest et pour les territoires.

Karine BEAUDETTE

(1) Les annonces pour ces postes devraient paraître dans La Liberté dans les prochaines semaines. Les entrevues devraient avoir lieu à compter du 24 mars.

(2) Le conseil d'administration est composé de: Fernand Landry (président et représentant des universités et des membres du barreau), Avvy Go et André Paradis (représentants des groupes à l'égalité), ainsi que Victoria Percival-Hilton et Paul Charbonneau (représentants des groupes linguistiques).



Archives La Liberté

Au Manitoba, la Fédération provinciale des comités de parents a bénéficié de l'aide du PCJ.

PRÉCIEUX-SANG

Une école à vocation artistique?

L'école Précieux-Sang dans la Division scolaire franco-manitobaine pourrait devenir une école à vocation dans les arts (théâtre, musique, expression corporelle, arts plastiques).

Une réunion publique pour discuter de cette option avec les parents intéressés aura lieu le mardi 7 février 1995 à 19 h 30 à la salle Père-Lemoine de l'école, rue Kenny à Saint-Boniface.

«On a déjà lancé l'idée, précise un porte-parole du comité scolaire, Roland Saurette. Cette fois, c'est pour présenter le plan.» Info: 237-1131 ou 235-4419.

J.-P. D.

Encouragez nos annonceurs!



photo: Karine Beaudette

Les pompiers de l'avenir!

Les élèves de l'école Saint-Germain sont maintenant sensibilisés aux dangers d'incendie, comme le seront bientôt tous les jeunes grâce aux trois trousses éducatives produites par le Bureau provincial du commissaire aux incendies et lancées le 20 février à l'école Saint-Germain.

Les trousses contiennent des histoires dont les acteurs principaux sont Néron et P'tigrou (un petit garçon et son chat prudent). Elles sont accompagnées d'une cassette vidéo où on entend la voix de Nicole Brémault (dans la photo).

Les trois trousses abordent les sujets suivants: conseils de sécurité pour les enfants d'âge préscolaire; inspection de la maison pour repérer les principaux risques de feu; et dangers d'incendie sur la ferme.

Les tests sont concluants pour le trappiste

Le fromage est de retour

Les difficultés de la fromagerie du monastère trappiste de Holland semblent réglées pour le moment, la production ayant été reprise à la fin février. L'excellent fromage est donc de retour sur le marché.

«On ne trouvera jamais le problème, lance le maître fromager, frère Albéric. Le problème, c'est une personne qui est contre les fromages non-pasteurisés.

«On envoie des échantillons à différents laboratoires, et les résultats ne sont pas toujours pareils. Il y avait des problèmes (avec des bactéries) dans seulement 4 % des échantillons.»

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

Brunch à Sara Riel

La résidence Sara Riel de Saint-Boniface tiendra un brunch et un défilé de mode pour collecter des fonds pour cette oeuvre des Soeurs Grises.

L'événement aura lieu le 9 avril à 11 h 30 à Fort Garry Place à Winnipeg, commandité par les boutiques Comfort and Joy et Harry Rosen Men's Clothing.

Entrée: 22 $ pour adultes et 11 $ pour les jeunes de dix ans et moins. Info: Annette ou Tammy (237-9263).

Ici et ailleurs

Payés pour partir

Ottawa - Les 45 000 de fonctionnaires fédéraux qui perdront leur emploi au cours des trois prochaines années auront le choix entre une prestation de retraite (pour les gens de 50 ans et plus qui ont au moins dix années d'ancienneté), une prime de départ anticipé (en argent liquide), ou rien du tout (s'ils refusent l'une ou l'autre alternative). À défaut de s'entendre avec le Syndicat canadien de la fonction publique, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec ses propres mesures. (APF)

Moins de subventions

Ottawa - Il semble que l'économie subventionnée tire à sa fin au Canada: le gouvernement fédéral coupera 25,3 milliards $ de ses dépenses au cours des trois prochaines années. Par contre, le ministre des Finances n'augmente pas les impôts sur le revenu des particuliers pour réduire le déficit fédéral. Il augmente cependant l'impôt des grandes sociétés et crée un impôt temporaire sur le capital des banques.

Le budget de Patrimoine canadien sera réduit de 676 millions au cours des trois prochaines années. Et dans le domaine culturel, tel que prévu, il y a des réductions pour la Société Radio-Canada (- 4 %), pour Téléfilm Canada (- 5 %) et pour l'Office national du film (- 5 %).

Côté provinces, Ottawa maintient le statu quo dans le système de transferts, mais créera un nouveau programme à partir de 1996-1997: les fonds versés pour la santé, l'enseignement postsecondaire et l'aide sociale seront combinés en un seul paiement, le Transfert social canadien.

Le programme d'assurance chômage sera réformé d'ici au 1er juillet 1996, et par conséquent, sa taille devrait être réduite d'au moins 10 %. (APF)

Le minimum monte

Manitoba - Le salaire minimum au Manitoba va augmenter en deux étapes pour se fixer à 5,40 $ l'heure. La 1e augmentation, le 1er juillet 1995, le portera de 5 $ à 5,25 $. La 2e hausse est prévue pour le 1er janvier 1996. Le gouvernement provincial a décidé de faire ces changements après avoir fait une consultation publique par l'entremise de la Commission du salaire minimum.



ÉCONOMIE

Budget 1995: des changements majeurs pour l'agriculture au Manitoba

Un retour vers la ferme mixte?

Les producteurs de céréales du Manitoba se partageront une subvention finale (et non imposable) de 270 millions $ du gouvernement fédéral comme mesure de compensation pour la fin des subventions au transport des céréales dans l'Ouest annoncée le 27 février dans le budget du ministre Paul Martin. Le producteur moyen pourrait recevoir 15 000 $ au début de 1996.

«Ça correspond à trois ans de paiements au transport, lance l'agronome et céréalier Florent Beaudette, de Saint-Jean-Baptiste. Qu'est-ce que ça représente, 15 000 $,dans le budget d'une ferme? Ma facture d'engrais est de 13 000 $ pour l'année et, avec mes 500 acres, je suis le 2e plus petit de la région!»

Certains sont encore plus sceptiques. Roland Vermette, d'Aubigny, qui cultive 1 000 acres, élève des pondeuses et conduit un autobus à temps partiel, soutient que «quand la bureaucratie aura fini de calculer, il nous restera trois ou quatre $ l'acre. On va être obligé de cultiver plus grand pour arriver à la même chose.»

Le dédommagement sera accordé aux propriétaires de terrain. Dans le cas des terres de la Couronne, le paiement sera passé aux locataires. La fin des subventions signifie que les céréaliers devront eux-mêmes assumer les frais du fret jusqu'aux ports de l'Est ou de l'Ouest.

«Il y a plusieurs études qui montrent que l'impact principal de cette coupure sera ressentie au Manitoba, explique le professeur d'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Régis Gosselin, à cause de la distance des marchés d'exportation. Les coûts seront plus importants.


Archives La Liberté

Florent Beaudette: la valeur ajoutée, c'est de l'utopie.

Régis Gosselin: des décisions majeures pour l'industrie.

«Il est certain qu'il y aura une baisse dans la production des céréales. On s'attend à ce que les troupeaux augmentent au Manitoba et qu'il y aura une plus grande utilisation de céréales fourragères.»

Florent Beaudette parle déjà d'un «retour vers la ferme mixte, ce qui n'est pas une mauvaise idée. Beaucoup de terres seront retournées à l'état naturel, comme des régions de l'Ouest manitobain, d'Entre-les-Lacs et du Sud de la Saskatchewan, qui sont seulement rentables à cause des subventions. On parle depuis quelques années de retourner ça en pâturages et de mettre du bison là-dedans.»

Florent Beaudette ne croit pas que le Manitoba sera nécessairement plus touché que les autres provinces. «On écoule tout notre lin aux États-Unis par camion, et c'est déjà en partie fait pour le canola. Même le blé, tant que les Américains ne font pas la guerre, on pourra l'écouler par camion. C'est une question de temps pour qu'on devienne un marché continental.

«Les subventions pour les cultures spéciales, ça n'existait pas avant 1983. On va retourner à ça. On paie déjà 50 $ la tonne pour amener nos pois et lentilles à Montréal!»

Régis Gosselin croit que la hausse des coûts du transport va permettre un nouvel essor de l'industrie de la transformation dans les Prairies. «Nos récoltes s'en vont dans l'Est pour la transformation et reviennent comme produits finis pour la vente. On pourra transformer davantage de produits ici.»

Mais Florent Beaudette n'est pas certain que la valeur ajoutée est une voie indiquée. Le vice-président de Roy Légumex ne croit pas qu'il y a au Manitoba une base de population suffisante pour justifier des usines assez grosses pour compétitionner à l'exportation.

«C'est de l'utopie. Les gens me demandent: pourquoi ne pas vendre de la soupe au lieu des pois? C'est parce que les gros vendeurs de soupe sont bien établis et que le marché de la soupe n'est pas assez gros ici. Pourquoi est-ce qu'on a fermé les biscuiteries à Winnipeg?

«Ça ne marcherait pas dans le boeuf, les salaires sont trop hauts. Je voyage autour et je vois que les gens ont de la misère à monter des porcheries industrielles (à cause de l'environnement). Il faudrait que ça se fasse dans des fermes familiales, il n'y aurait pas de problème.

«Pour que l'industrie du porc se relance, avise Florent Beaudette, il faudrait doubler la production, construire un nouvel abattoir et fusionner les compagnies de transformation!»

Par ailleurs, le budget Martin propose une réduction de 30 % dans les régimes d'aide aux fermiers (assurance-récolte, GRIP et NISA). Selon Régis Gosselin, le fédéral se dirige vers la création d'un nouveau programme global.

Enfin, les subsides à la production du lait seront réduites de 30 % sur deux ans. On ne sait pas comment cette décision affectera le prix du lait à la consommation, en attendant la réduction des tarifs empêchant les produits laitiers américains d'inonder le pays.

Jean-Pierre DUBÉ

Les coupures aux communautés de langues officielles

Une baisse de 29 % en cinq ans

Le budget Martin du 27 février générera des nouvelles coupures de 15 % sur trois ans, qui s'ajoutent aux coupures de 5 % pour cette année déjà prévues par le budget Mazankowski de 1993. Mais tous les détails ne sont pas encore connus.

Le total des contributions aux programmes des langues officielles de Patrimoine canadien baissera de 55,7 millions $ en trois ans, selon un porte-parole du ministère à Winnipeg, Louis Chagnon, pour se fixer à 229,5 millions $ dans le budget de 1997-1998.

La coupure la plus prononcée sera faite au programme des Langues officielles dans l'enseignement (LOE), qui écopera d'une réduction de 17,5 %, alors que les ententes de soutien à la gestion scolaire sont épargnées.

Quant aux associations francophones du pays, elles seront coupées de 3 % par année dans le budget Martin, ce qui donne une réduction totale de 8 % pour l'année en cours.

«Le fonds de développement de l'Entente Canada-communauté sera aussi coupé de 8 % cette année, confirme le directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. Ça aurait pu être pire: la gestion scolaire et le Programme de contestation judiciaire ne sont pas coupés du tout.»

Ainsi, avec la réduction initiale de 10 % dans les subventions aux 350 organismes au pays en 1993, le budget des langues officielles de Patrimoine canadien aura chuté de 29 % en cinq ans.

Pour minimiser l'impact des coupures, le ministère mettra sur pied un fonds spécial d'intervention afin d'aider les organismes à développer des possibilités d'autofinancement.

Jean-Pierre DUBÉ et APF

Emplois pour étudiant(e)s

Le Conseil de la coopération du Manitoba est à la recherche **d'étudiant(e)s de 14 à 19 ans** pour participer à un projet de travail durant les mois d'été.

Les étudiant(e)s doivent:

- s'intéresser au mouvement coopératif;
- savoir bien se présenter;
- s'intéresser au développement communautaire;
- savoir bien travailler;
- être responsable et sérieux.

Pour de plus amples renseignements, **contactez Roxane ou Christian au 233-1560.**

S'il vous plait nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 mars.



Conseil de la coopération du Manitoba

103 - 605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2R1
Tél.: (204) 233-1560
Fax: (204) 235-0448

L'Église Keystone United Pentecostal

1135, Paterson
Saint-Boniface

Nous offrons des leçons de Bible gratuites à la maison.

Appelez : 237-0902

• INTERDISCIPLINARITÉ • CONSERVATEURS ET CRITIQUES D'ART • ARCHITECTURE • THÉÂTRE • MUSIQUE • CRÉATION LITTÉRAIRE • VIDÉO • PERFORMANCE • ARTS VISUELS • PHOTOGRAPHIE • CINÉMA • DANSE •

Subventions aux ARTISTES

Le **Service des bourses** du Conseil des Arts du Canada offre 4 catégories de subventions aux artistes canadiens de toutes les cultures qui sont reconnus comme professionnels par leurs pairs et qui ont déjà présenté leurs oeuvres en public.

Les dates limites varient selon la discipline.

Pour obtenir une brochure gratuite, téléphoner, écrire ou télécopier à l'adresse ou aux numéros suivants :

Service des bourses
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Téléphone : 1-800-263-5588
Télécopieur : (613) 566-4342
Courrier électronique :
Lise_Rochon%canada_council@mcimail.com



Conseil des Arts du Canada
The Canada Council

Parenty and associates

Traduction/Rédaction

Nous sommes à la recherche d'une personne qualifiée dans le domaine de la traduction vers le français et de la rédaction en langue française.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 10 mars 1995.**

Parenty and Associates
62, chemin Roslyn
Winnipeg (Manitoba)
R3L 0G6

Tél.: 477-4747 **Fax: 477-6872**

CN

AMÉRIQUE DU NORD

Pour ses services de santé au travail, CN Rail recherche un infirmier ou une infirmière en santé au travail

POSTE CONTRACTUEL TEMPORAIRE situé à WINNIPEG (MANITOBA).

Dans ce poste relevant de la coordonnatrice du Programme de santé au travail et du directeur des Services de santé au travail, Ouest canadien, à Edmonton (Alberta), vous assurerez vos services auprès du personnel CN Rail de la région. Vos fonctions comprendront les examens médicaux périodiques et préalables à l'embauchage, ainsi que les activités touchant la gestion de l'assiduité, la promotion de la santé et l'éducation en matière de santé.

Vous devez être infirmier ou infirmière autorisé/e, admissible à la procédure d'autorisation du Manitoba. Vous devez détenir un certificat en soins infirmiers avec spécialisation en médecine du travail et avoir de l'expérience dans le domaine. Vous devez être accrédité/e en audiométrie, en spirométrie et en examen de la vision. La candidature des personnes non accréditées pourra être prise en considération si elles possèdent des connaissances et une expérience étendues du domaine. Il est essentiel de posséder des aptitudes marquées à l'entregent et à la communication.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, à titre confidentiel, au plus tard le vendredi 17 mars 1995, à :

Sharon L. Chadwick
Coordonnatrice du Programme de santé au travail
Ouest canadien
Services de santé au travail du CN
Édifice CN, 20e Étage
10004, 104e Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0K2

À Air Canada, nous reconnaissons que nos employés sont notre plus gros atout. En effet, nous comptons sur un personnel compétent et affable pour nous aider à répondre aux demandes d'une industrie concurrentielle et axée sur les résultats.

Mécanicien, équipement de soutien au sol

Pour postuler, vous devez posséder les éléments suivants :

- un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- un permis de conduire valide du Manitoba;
- des permis d'ouvrier spécialisé dans le domaine de l'automobile;
- de l'expérience en hydraulique et en électricité d'automobile;
- la capacité de suivre des schémas.

La détention de permis en Diesel ainsi que des connaissances relatives aux systèmes de climatisation représenteraient des atouts précieux. Situé à Winnipeg, ce poste vous appellera à travailler sur quarts de jour, de soir, de nuit et les week-ends.

Le salaire sera établi selon vos compétences et votre expérience.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ, d'ici le lundi 13 mars 1995, au directeur du personnel et des relations avec les employés, Air Canada, C.P. 768, Winnipeg (Manitoba) R3C 2N2.



Air Canada respecte la Loi concernant l'équité en matière d'emploi et la Loi concernant les langues officielles du Canada.



Air Canada

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE DU CANADA

C.P. 1088, Succ. B, Ottawa (Ontario) K1P 5R1, boîte vocale : (613) 786-3235

Le Programme de contestation judiciaire du Canada est une société à but non-lucratif qui vise à financer des causes-types en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité garantis par la Constitution canadienne. En tant que nouvelle organisation, nous recherchons trois personnes dynamiques, engagées quant au développement des droits constitutionnels et possédant une excellente capacité d'analyse juridique.

ANALYSTES DES DROITS À L'ÉGALITÉ ET DES DROITS LINGUISTIQUES

Position 1 : Analyste des droits à l'égalité et directeur général adjoint
Position 2 : Analyste des droits linguistiques et des droits à l'égalité – Doit être bilingue
Position 3 : Analyste des droits à l'égalité

Responsabilités :

- Les analystes devront procéder à l'étude de chaque demande auprès du Programme, les décisions finales en matière de financement devant être prises par les comités. Les analyses contiendront un résumé des faits, une revue de l'argumentation entourant l'article 15 et les autres questions faisant partie du mandat du Programme, une évaluation du fondement juridique de la cause et de la nature des réparations demandées, une revue du budget accompagnant la demande ainsi que des recommandations à l'intention du Comité des droits à l'égalité. Pour les causes en droits linguistiques, l'analyste procédera à l'étude des questions juridiques constitutionnelles et formulera des recommandations à l'intention du Comité des droits linguistiques.
- Les analystes devront répondre aux demandes de renseignements, aider les personnes ou les groupes présentant des demandes à déterminer si leur cause font partie du mandat du Programme, aider les personnes ou les groupes qui n'ont pas de conseiller juridique à compléter leur demande, établir et développer des liens avec les individus et les organismes oeuvrant dans le domaine des droits à l'égalité et des droits linguistiques afin que ces derniers puissent intervenir en faveur du Programme, ainsi que participer au développement du Programme.

La personne choisie devra :

- Avoir de très bonnes connaissances et une forte expérience en matière de litiges et de théorie quant aux droits à l'égalité, surtout dans le contexte de la Charte canadienne des droits et libertés;
- faire preuve d'une excellente capacité de synthèse et d'analyse;
- avoir une perspective de participation communautaire en matière de litiges quant aux droits à l'égalité et aux droits linguistiques à tous les niveaux, particulièrement concernant les communautés affectées;
- posséder de l'expérience auprès des organismes communautaires;
- avoir une excellente maîtrise des relations interpersonnelles;
- faire preuve de sensibilité et d'aisance à travailler dans un milieu interculturel et interracial.

La personne qui occupera les fonctions d'analyste au niveau des droits à l'égalité ainsi que des droits linguistiques devra posséder une excellente connaissance des deux langues officielles, tant parlées qu'écrites.

Le Programme de contestation judiciaire du Canada applique le principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les candidatures provenant des peuples autochtones, des groupes linguistiques minoritaires, des personnes handicapées, des minorités visibles, des femmes et de tout autre groupe historiquement défavorisé.

LIEU DE TRAVAIL : Winnipeg
ENTRÉE EN FONCTION : Le 17 avril 1995 ou peu de temps après
SALAIRE : 42 000 $ à 50 000 $ plus avantages sociaux
DATE LIMITE : Le vendredi 24 mars 1995 (les entrevues auront lieu les 8 et 9 avril 1995)

Toute personne intéressée devra faire parvenir, avec sa lettre de demande, son curriculum vitae, un exemple de travail démontrant ses capacités en matière d'analyse des droits à l'égalité, un relevé de notes universitaires ainsi que les noms, adresses et numéros de téléphones de trois personnes pour référence, à l'adresse susmentionnée.

---

manitoba hydro

Monteurs de lignes stagiaires : une possibilité de carrière

MANITOBA HYDRO, SOCIÉTÉ DE LA COURONNE PROVINCIALE ET FOURNISSEUR PRINCIPAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, EST À LA RECHERCHE DE PERSONNES QUALIFIÉES POUR DES POSTES DE MONTEURS DE LIGNES STAGIAIRES PRÉVUS POUR LE PRINTEMPS DE 1995.

Lieu de travail : Des régions partout dans le Manitoba

Sous la supervision directe du chef d'équipe, du gestionnaire de district ou du monteur de lignes compagnon, les titulaires recevront une formation progressive pour obtenir le statut de compagnon. Durant la période d'apprentissage, les stagiaires devront travailler, en rotation, dans différentes régions de la province. Tous les stagiaires doivent prendre part à l'apprentissage sur place; des cours donnés en classe approfondiront leurs connaissances dans les domaines de la construction et de l'entretien des centrales présentes et futures.

Qualifications :

Les candidats doivent :

- Posséder au minimum les sujets académiques suivants : Mathématiques 200, Sciences physiques 201 et Anglais 201 ou les qualifications académiques équivalentes qui pourraient être validées par le Ministère de l'Éducation;
- Un permis de conduire valide du Manitoba;
- Passer avec succès (avant l'embauche) un examen médical arrangé par Manitoba Hydro;
- Pouvoir travailler sur des poteaux et des pylônes de 9 à 36,5 mètres de haut;
- Aimer travailler à l'extérieur, par tous les temps, qu'il fait beau ou qu'il fait extrêmement mauvais;
- Être prêts à beaucoup voyager dans toute la province;
- Être prêts à travailler sur des lignes électriques sous tension (500 kV maximum);
- Être prêts à occuper un emploi qui demande beaucoup d'efforts physiques.
- La capacité de communiquer en français serait un atout.

TOUS LES CANDIDATS, AFIN DE SE QUALIFIER POUR LE POSTE DE MONTEUR DE LIGNES STAGIAIRE, DEVRONT COMPLÉTER AVEC SUCCÈS UNE ÉVALUATION DES APTITUDES ET UN PROGRAMME D'ORIENTATION TECHNIQUE DE DEUX JOURS, SOUS LES AUSPICES DE MANITOBA HYDRO.

Tarif horaire pour monteur de lignes stagiaire : 10,33 $ / l'heure

Les candidats intéressés doivent postuler en mentionnant le numéro de compétition suivant : No 95/0223LL, d'ici le 17 mars 1995, en écrivant à : Manitoba Hydro, Service d'emploi et de placement, C.P. 815 Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4.

Remarque : Les candidats doivent fournir un dossier de notes de scolarité du niveau secondaire.

* **Le masculin est employé sans discrimination**

souscrit à la politique d'égalité de l'emploi

La compagnie AT & T a dû offrir une formation supplémentaire à ses employés bilingues

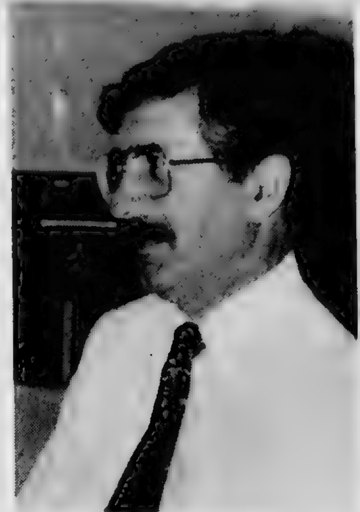
Le français professionnel fait encore défaut

Au risque de froisser la communauté franco-manitobaine et de contredire les discours du gouvernement, Jim Newman estime que le Manitoba n'est pas vraiment une province bilingue.

Le responsable des ressources humaines chez AT & T Canada (télécommunications) en veut pour preuve les difficultés qu'il éprouve à recruter du personnel bilingue compétent pour ses bureaux de Winnipeg.

«Les gens ont la langue mais ils ne savent pas l'utiliser dans un environnement professionnel, explique-il. Ils n'utilisent pas leur français assez couramment pour être vraiment confortables. Ils ne trouvent pas les mots.

«Je dirais que le problème se pose pour la majorité des quelque 200 bilingues que nous avons embauchés (sur un total de 600 employés). C'est un peu une surprise: quand on embauche des francophones, on s'attend à ce qu'ils aient la capacité de communiquer avec des clients québécois.»



Roland Pantel: est-ce vraiment surprenant?



Raymonde Gagné: pas en deux semaines

Pour pallier au problème, AT & T a dû embaucher des instructeurs de français et offrir une formation linguistique de deux semaines à ses recrues bilingues. «Ça coûte cher et ça prend du temps», commente Jim Newman.

Mais l'entreprise a aussi sa part de responsabilité. Elle offre à ses employés du matériel uniquement en anglais, ce qui rend la tâche des bilingues beaucoup plus difficile. «On est en train de changer ça», promet Jim Newman.

Côté franco-manitobain, les réactions oscillent entre l'impuissance et l'incrédulité. «Ça nous indique qu'il faut s'aligner pour la formation», estime Raymond Poirier, directeur de l'Association des municipalités bilingues. Mais il avoue qu'aucun membre de son association ne se consacre encore au secteur de la formation.

Raymonde Gagné, directrice de l'École technique et professionnelle (ÉTP), a une réponse encore plus nette: «À l'heure actuelle, il n'existe aucune formation spécifique en télémarketing, pas plus en anglais qu'en français. Plusieurs collèges communautaires, y compris nous, se sont regroupés pour demander que cette formation fasse partie du curriculum de base.»

Le bureau d'emploi de Saint-Boniface était pourtant disposé à financer un tel programme dès cette année. Mais l'ÉTP n'était pas prête. «On ne peut pas se tourner de bord et mettre ça en place en deux semaines!», affirme Raymonde Gagné, en précisant que rien ne garantit le renouvellement de la subvention l'année prochaine.

À la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), le directeur de la programmation, Roland Pantel, pose la question: «Est-ce que c'est le vocabulaire technique qui manque? Et si oui, est-il vraiment surprenant que les gens ne le connaissent pas? La mission de l'école est de développer les habiletés en communication, pas de former les gens aux besoins spécifiques d'une entreprise.»

Quoi qu'il en soit, la DSFM compte mettre en place dès l'année prochaine un cours d'entreprenariat pour les élèves du secondaire, qui serait piloté par le Collège Louis-Riel.

Et Roland Pantel souligne aussi la nécessité de développer la capacité de communication orale des élèves, notamment grâce aux concours d'art oratoire et à un groupe de francs-parleurs en herbe qui doit voir le jour prochainement.

Pour Jim Newman, lui-même parfaitement bilingue, c'est la direction à suivre. «Les problèmes de langue que nous avons constatés sont plus prononcés chez les jeunes, parce qu'ils parlent surtout anglais avec leurs amis. Les jeunes qui ont pris un cours au CUSB ont un meilleur niveau parce qu'ils ne parlent pas juste le français avec leur famille.

«Je pense qu'il faut surtout éduquer les gens, leur faire comprendre que c'est un atout d'être bilingue et que ça les aidera dans leur carrière.»

Laurent GIMENEZ

SAINTE-GENEVIÈVE

L'église retrouve son clocher

L'église de Sainte-Geneviève a retrouvé son clocher le 27 février, après être restée nu-tête pendant près de huit mois.

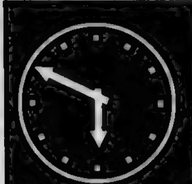
Rappelons que le monument avait été frappé par la foudre le 3 juillet dernier. «À 3 h 33 de l'après-midi très exactement», précise l'artiste Robert Freynet, qui vit à proximité.

La foudre avait déclenché un incendie, détruisant le clocher ainsi que les deux tiers du toit et toute la boiserie intérieure. La cloche s'était enfoncée jusqu'au jubé mais sans subir de dommages. Quant au grand tableau de Robert Freynet représentant Sainte-Geneviève à Paris, il a été miraculeusement préservé.

La reconstruction du clocher a été délicate car l'église de Sainte-Geneviève est un monument historique provincial depuis 1989. Les contracteurs, Daniel Laurin et Gilbert Chaput, de Richer, se sont basés sur des photos prises antérieurement par Robert Freynet. «Ils ont très bien respecté les proportions et les détails architecturaux», précise-t-il.

Le coût des travaux, évalué à 180 000 $, a été entièrement pris en charge par l'assurance. «L'éclair n'aurait pas pu frapper à une meilleure place, conclut Robert Freynet. Ça nous a permis de bâtir une structure encore plus solide qu'auparavant.»

L.G.



«C'est pratique, je peux appeler en soirée!»

Vous avez des questions au sujet de votre déclaration de revenus, et il est passé 17 h? Pas de problème! Nous avons prolongé les heures de nos services téléphoniques jusqu'à 21 h, du lundi au jeudi. Alors, n'hésitez pas : ayez vos documents à portée de la main et appelez-nous, même après 17 h!

983-6188 - Winnipeg

1-800-387-1194 - Manitoba

Du 20 février au 27 avril 1995 — De 17 h à 21 h

Notre Service **électronique** de renseignements par téléphone (**SERT**) vous **sert** bien aussi. Consultez votre trousse d'impôt pour plus de détails.

Revenu Canada / Revenue Canada — Canada

Le club AREXCEL

vous invite à une soirée

«documentaire-conférence»
sur le terrorisme islamique.

Conférencier invité: **Tayeb Méridji.**

Cette soirée est organisée par AREXCEL, l'École de Langues internationale dans le cadre des activités de son club.

Elle aura lieu le mardi 7 mars, à l'école du Précieux-Sang, 209, rue Kenny, à partir de 19 heures.

On servira café et beignes.

Membres du club: **entrée gratuite**
Non-membres: **10 $**

*Pour de plus amples renseignements, téléphoner à **AREXCEL** au **957-5441**.*

La Régie des services publics

2 ième étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

DEMANDEUR: CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE: Expansion du service rural

La compagnie Centre Gas Manitoba Inc. («Centra») demande à la Régie des services publics du Manitoba («la Régie») de pouvoir continuer les audiences publiques concernant l'autorisation d'expansion du réseau de distribution de gaz naturel dans certains secteurs non desservis au Manitoba. Centra demande également que la Régie autorise officiellement les ententes de franchise négociées.

Les plans actuels d'expansion de Centra comprennent l'extension du réseau de distribution de gaz naturel aux collectivités de Boissevain, Deloraine, Dufrost, Elkhorn, Hartney, Killarney, La Broquerie, Melita, Oakville, Rosenort, Schanzenfeld, Souris, Starbuck, Saint-Malo et Wawanesa, et dans certains cas, aux municipalités environnantes.

Centra a déposé les arrêtés (en première lecture) proposés par certains villages et municipalités rurales ainsi que les ententes de franchise négociées avec ces collectivités. Centra a également déposé les études de faisabilité et d'appui concernant ces différentes régions.

Centra Gas continue d'étudier la possibilité d'expansion de son réseau de distribution de gaz naturel à d'autres collectivités, ce qui pourrait se traduire ultérieurement par d'autres demandes.

DÉPOT DU DOSSIER: Toutes les personnes désirant obtenir une copie de la demande de Centra Gas peuvent contacter:

Centra Gas Manitoba Inc.
444, avenue St-Mary, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T7
À l'attention de: Monsieur Ian Anderson
Téléphone: (204) 925-0787
Télécopieur: (204) 925-0299

On peut également consulter la demande aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE: La Régie tiendra des audiences publiques concernant la demande de Centra Gas Manitoba Inc. selon le calendrier suivant:

DATE ET HEURE	ENDROIT
le 14 mars 1995 à 13 h	"Legion Hall" de Boissevain, Boissevain (Manitoba)
le 15 mars 1995 à 9 h le 16 mars 1995 à 13 h et le 17 mars 1995 à 9 h (au besoin)	Hôtel Ramada Marlborough Winnipeg 331, rue Smith Winnipeg (Manitoba)

PARTICIPATION: Toute personne, société, corporation ou municipalité souhaitant intervenir au sujet de cette demande, ou participer à l'interrogatoire des témoins, ou soumettre des preuves, ou présenter des conclusions, doivent déclarer leur intention en contactant le secrétaire par intérim de la Régie des services publics avant le 6 mars 1995. Toute personne désirant présenter un mémoire sans intervenir devra également aviser le secrétaire par intérim.

Monsieur H. Singh
280, rue Smith, 2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2
Téléphone: (204) 945-2638
Télécopieur: (204) 945-2643

Les personnes qui souhaitent participer à l'audience en français sont priées de communiquer avec le secrétaire par intérim de la Régie avant le 6 mars 1995.

PROCÉDURE: La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de ces audiences. Tous les intervenants doivent prendre connaissance des exigences de la Régie. On peut se procurer des exemplaires de ce document en écrivant au secrétaire par intérim de la Régie ou en composant le 945-2638.

FRAIS D'INTERVENTION: L'ordonnance de la Régie n° 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement, dans certains cas, des frais d'intervention et les démarches à suivre pour l'obtenir. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du 20e jour de février 1995.
H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics.



Accessible aux chaises roulantes avec préavis de cinq jours.

Les Heures Claires Inc.

recherchent

un (une) directeur(trice)

Le (la) candidat(e) devra avoir une qualification III et de l'expérience en supervision du personnel. Il ou elle doit avoir une maîtrise écrite et orale de la langue française ainsi qu'anglaise. Il ou elle doit être capable de travailler en équipe, d'avoir des connaissances en administration et une bonne notion de leadership. Il est nécessaire d'avoir ou d'obtenir son permis de conduire n° 4. Le salaire est excellent et sera déterminé en fonction de l'expérience. Les bénéfices du plan M.C.C.A. sont offerts.

un (une) administrateur(trice)

Le (la) candidat(e) devra posséder des connaissances en administration, y inclus la gestion, la comptabilité et les relations publiques.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

La directrice des Heures Claires Inc.,
320, avenue de la Cathédrale,
Winnipeg (Manitoba) R2H 0J4

RECHERCHONS PRÉPOSÉS AUX SOINS À DOMICILES

Le Bureau des soins continus de Santé Manitoba (région de Winnipeg) est à la recherche de préposés aux soins à domicile, pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, pour procurer des soins aux bénéficiaires de la communauté.

Qualités requises:

Les candidats doivent avoir une formation et de l'expérience dans l'art de prodiguer des soins comme ceux de la peau, donner le bain aux bénéficiaires, les transporter, les nourrir, les installer en position confortable. On peut également demander aux titulaires d'effectuer de légers travaux domestiques comme le ménage, la cuisine et la lessive. Ils devront déjà avoir travaillé auprès de personnes âgées ou handicapées.

Horaire de travail:

On accordera la préférence aux candidats disponibles en tout temps.

Salaire initial:

8,87 $ l'heure.

S'adresser en personne au:

189, rue Evanson, Foyer
Du lundi au jeudi
entre 8 h 30 et 16 h 30.

Recyclez ce journal!



Gagner un Blizzard

En toute franchise, je n'avais jamais entendu parler d'un prix dénommé Blizzard (sauf les blizzards de Dairy Queen que je m'achète en récompense parfois...)

Alors voilà, pour les autres qui, comme moi, n'en avaient jamais pris connaissance, les Blizzards sont des prix d'excellence décernés à tous les deux ans pour reconnaître les meilleures productions manitobaines en cinéma, en vidéo et en télévision. Les premiers Blizzards ont été décernés en 1993; c'était donc la deuxième remise le 25 février dernier.

Tout ça pour dire que, parmi les gagnants, dans la catégorie des messages d'intérêt public, il y a le Winnipeg Film Group 20th Anniversary Trailer, tourné par Claude Savard, caméraman le Radio-Canada. Il s'agit de la première réalisation cinématographique du Franco-Manitobain. Félicitations Claude!

Deux films manitobains ont remporté plusieurs Blizzards: un total de dix pour ***The Diviners*** d'Anne Wheeler et six pour ***For the Moment*** de Kim Johnston.

◆◆◆

Salon du livre

Noël arrive... dans moins de 1dix mois! Et entre-temps, il y a plein d'anniversaires de naissance et d'occasions spéciales. Avec un livre, on peut difficilement se tromper. Il y en a de toutes sortes pour tous les âges et groupes d'intérêt.

Le Salon du livre, du 2 au 5 mars à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain, est une occasion rare: des milliers de livres sont éparpillés sur des tables. La paradis des bouquineurs!

Mais le Salon du livre, c'est beaucoup plus qu'une vente de livre. On peut y rencontrer des auteurs, participer à des ateliers ou assister à des tables-rondes.

La relieuse d'art Odette Drapeau au Salon du livre

Des livres à voir

Autrefois, il y a très longtemps, le livre était une oeuvre d'art. On copiait patiemment le texte à la main. Chaque chapitre s'ouvrait par une lettrine finement ouvragée. Les pages étaient couvertes d'enluminures aux couleurs inaltérables.

C'est dans cette tradition issue du Moyen Âge que s'inscrit la relieuse québécoise Odette Drapeau. Une sélection de ses oeuvres sont actuellement exposées au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), et elle animera deux ateliers à Saint-Boniface dans le cadre du Salon du livre (1).

«J'ai mis au point une technique de reliure à couture apparente, inspirée du Moyen Âge, explique-t-elle. C'est une technique très simple, qui prend très peu de temps. Elle peut permettre aux artistes de relier leurs propres oeuvres assez facilement.»


photo: Jean-Pierre Dubé

Les reliures d'Odette Drapeau sont exposées au CCFM.

Quelle que soit sa beauté, la reliure a d'abord pour fonction de protéger le livre, rappelle la fondatrice de l'atelier La Tranchefile, à Montréal. «Reliure ne veut pas forcément dire couverture. J'utilise beaucoup, par exemple, la technique de la «liure», qui consiste à relier les cahiers par un fil. On n'utilise pas de colle et c'est très résistant au temps. Je m'en sers pour relier mes cahiers de musique. Ils peuvent rester complètement ouverts sans s'abîmer.

«Lors des inondations de Florence en 1971, on a constaté que les liures de livres avaient mieux résisté que bien d'autres techniques. Certains cuirs avec teintures avaient déteint sur les pages et abîmé les livres.»

Pendant des années, Odette Drapeau a étudié les techniques traditionnelles de reliure, notamment en France. Mais plus elle devenait maîtresse de son art, plus elle sentait le besoin de s'éloigner de la tradition pour faire oeuvre personnelle.

«J'ai toujours cherché à réaliser des livres accessibles, que l'on peut toucher. En France, les cuirs de reliure sont souvent très fragiles. J'ai voulu sortir de ça. Mes livres sont toujours un peu souples, tu peux les ouvrir.»

Au veau et autres cuirs délicats, elle préfère donc ces «peaux de poissons» collées et assemblées, ou encore ces «cuirs marins» qu'elle a découverts il y a quelques années et dont elle loue la résistance.

Mais quels sont ces livres qui méritent tant d'attention? Avant tout des livres d'artistes à tirage limité. L'exposition au CCFM permet d'admirer deux oeuvres de l'artiste montréalais Maurice Hayoun, tirées l'une à 13 et l'autre à 44 exemplaires.

«J'ai commencé à travailler sur les 13 exemplaires il y a deux ans. J'en suis maintenant au 6e. Ce rythme-là est très important pour moi.» Quant aux 44 exemplaires de l'autre ouvrage, consacré à l'écrivain français Stendhal, quatre d'entre eux seulement seront reliés, dont un pour la Bibliothèque nationale du Canada.

Autrefois objet précieux réservé à une élite, le livre est devenu un produit de consommation courante, le symbole même de la culture démocratique. Dans ce contexte, la reliure d'art n'est-elle pas un vestige du passé, l'emballage de luxe qui cache l'essentiel du livre, c'est-à-dire son contenu?

«Je me sens souvent agressée par les écrivains ou les poètes, reconnaît Odette Drapeau. Mais le livre avec tout ce qu'il contient peut être considéré comme une oeuvre d'art, et il peut être habillé en conformité avec son contenu. Ce n'est qu'un complément au contenu.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les ateliers scolaires ont lieu ce vendredi 3 mars et les ateliers pour adultes samedi et dimanche de 10 h à 16 h. Le vernissage de l'exposition, en montre jusqu'au 26 mars, aura lieu vendredi à 20 h.

Du 2 au 5 mars au CCFM

Un Salon pour tous

Outre des milliers de livres à feuilleter et acheter, le Salon du livre du Manitoba offre toutes sortes d'activités éducatives et récréatives pour toute la famille. En voici quelques exemples:

Vendredi 3 mars

10 h à 22 h: activités scolaires animées par une demi-douzaine d'auteurs et l'artiste-dessinateur Denis Savoie.

17 h à 19 h: 5 à 7 littéraire, animé par Jean-Marc Ousset, avec les auteurs des Éditions du Blé Paul Savoie, René Ammann et Roger Léveillé (samedi aux mêmes heures: Suzanne Régnier-Tront, Claire Bérubé, Nadine Mackenzie et Joseph Nnadi des Éditions des Plaines).

19 h à 20 h: tournoi de Génies en herbe (aussi samedi de 14 h à 17 h et dimanche de 15 h à 15 h 30).

Samedi 4 mars

10 h 30 à 16 h 15 (six séances): l'heure du conte pour enfants d'âge préscolaire.

20 h: table ronde sur le livre français au Manitoba, animée par Ingrid Joubert, avec Lionel Dorge, Roger Léveillé, Annette Saint-Pierre et Paul Savoie.

Dimanche 5 mars

11 h 30 à 13 h: brunch des auteurs en direct sur les ondes de CKXL.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Parole et Musique*** (Salon du livre) le 3 mars; ***Kerry Kluner*** au Mârdi Jazz du 7 mars. Les spectacles commencent vers 21 h 15.

❖ L'ensemble MusikBarock présente Doubles!, des concertos pour deux hautbois, deux flûtes, deux trompettes, deux violons et un orchestre. Au programme: Cimarosa, Avison, Albinoni et Vivaldi. Le dimanche 5 mars à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, Carter). Info: 488-2662.

❖ L'ensemble Aurora Musicale présente ***Jensen/Burleson Duo et amis***. La mezzo-soprano Karen Jensen et le luthiste Richard Burleson partage la scène avec des membres de l'Aurora Musicale le lundi 6 mars à 20 h dans l'auditorium Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts de Winnipeg. Info: 284-1125.

❖ Le quintette Northern Brass, les Winnipeg Singers et quelques musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg présentent ***Harmoni Mundi*** dans la série Groundswell. Le lundi 6 mars à 20 h à l'église unie Crescent Fort Rouge. Info: 943-5770.

❖ L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** accueille deux artistes de l'Ouest: le chef d'orchestre invité Denis Simons et le trompettiste Jens Lindemann. Le mercredi 8 mars à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Info: 783-7377.

❖ Dans la série Skywalk de l'Université de Winnipeg: le groupe ***Barley Mow Band*** le jeudi 9 mars. Dans l'auditorium du 2e étage de la Bibliothèque de Centenaire (près du Skywalk) de 12 h 15 à 12 h 45. Entrée gratuite.

❖ Le Comité culturel de Lourdes organise une soirée vin fromage avec une ***exposition d'art*** et avec l'harmoniciste ***Gérald Laroche***. Le vendredi 10 mars à 19 h 30 à la salle du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Billets (10 $): Foidart Mini Stop.

❖ L'harmonie senior du Collège Louis-Riel et le comité de parents pour l'harmonie propose une ***soirée danse big band*** des années 40, le samedi 11mars à 20 h, au gymnase ouest du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les billets sont en vente au CLR et à la porte.

BALLET

❖ Le Ballet royal de Winnipeg présente ***The Winnipeg Première Program: from the Beach Boys to Stravinski***. Jusqu'au 4 mars puis les 10 et 11 mars à 20 h (matinées à 14 h les 5 et 12 mars) à la salle du Centenaire. Info: 956-2792.

THÉÂTRE

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) présente: ***Six Degrees of Separation*** de John Guare au Mainstage jusqu'au 4 mars. Info: 942-6537.

❖ La troupe Black Hole Theatre de l'Université du Manitoba présente: ***Blood Relations*** de Sharon Pollock du 7 au 11 et du 14 au 18 mars à 20 h au University College (campus Fort Garry). Info: 474-6880.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage, 3e étage) présente la pièce ***Fashion Power Guilt and the Charity of Families*** du 9 au 25 mars. Info: 942-5483.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Autour du livre. Un artiste. Un relieur.***, mettant en vedette des livres de luxe reliés à la main par Odette Drapeau. Jusqu'au 26 mars.

❖ Le Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) présente l'exposition ***Fractured Spaces*** qui met en vedette les oeuvres de 16 artistes manitobains dont Marcel Gosselin. Jusqu'au 23 avril. Info: 786-6641.

❖ À la galerie Floating (218 - 100, rue Arthur): ***Send in the Clowns: acts 1-4***, photographies par Cheryl Pagurek. Jusqu'au 30 mars.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon): ***Tairraz, père et fils***, une exposition de photograhies de montagne. Jusqu'au 31 mars.

EN FAMILLE

❖ ***L'heure du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans a lieu à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface tous les mercredis soirs à 19 h et les vendredis matins à 10 h 30. Inscription: 986-4332.

❖ Le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock consacre une fin de semaine d'activités aux ***eaux du monde*** les 4 et 5 mars. Au programme: conférence par le professeur Rick Riewe, création d'un bassin de plantes aquatiques, exposition, bricolage, films, etc. Services bilingues sur demande. Info: 467-3300.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose une journée de ***pêche sur glace*** de 10 h à 17 h, un ***bingo-nature*** de 13 h à 15 h 30 et une randonnée guidée ***en raquettes*** (à 14 h 30) le dimanche 5 mars. Info: 989-8355.

❖ À l'affiche du Planétarium (190, av. Rupert): ***Beyond the Fourth Dimension***. Info: 943-3142.

RENCONTRES

❖ Le Centre culturel franco-manitobain propose un ***atelier de reliure*** avec Odette Drapeau le samedi 4 et le dimanche 5 mars de 10 h à 16 h à la salle Antoine-Gaborieau. Inscriptions (55 $ + tps): Denise Préfontaine au 233-8972.

❖ Une table-ronde intitulée ***Art from Desire: A Forum on the Artist's Passion to Create*** aura lieu le 5 mars au Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial), avec la participation de quatre artistes dont Marcel Gosselin. La table-ronde sera précédée d'une conférence à 13 h 30 par le professeur de philosophie Arthur Schafer. Info: 786-6641.

❖ Dans le cadre des belles soirées au CUSB: ***Comment choisir un ordinateur***, avec Louis Dornez. Le jeudi 9 mars à 19 h au Salon Sportex (1-301B) du Collège universitaire de Saint-Boniface (200, av. de la Cathédrale). Entrée gratuite.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Mouvements du désir*** de Léa Pool, à 19 h 30 et à 21 h 30 jusqu'au 8 mars.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Le 5e Festival théâtre communautaire

Solo, humour et suspense

Si le Festival théâtre communautaire décernait des prix, chacun des trois spectacles présentés cette année à Saint-Boniface en mériterait sûrement un (1). Voici pourquoi.

Prix de la persévérance

La troupe de Saint-Léon a d'autant plus de mérite à être présente que trois comédiens ont fait successivement faux bond (à chaque fois pour le même rôle!). La troupe de six personnes présentera une saynète d'une vingtaine de minutes, *La Vie moderne*, basée sur le ressort classique du quiproquo.

Disons simplement qu'il est question d'un couple qui reçoit la visite d'un photographe pour enfants que l'on prend pour un «géniteur provincial». «On a eu tellement de plaisir l'année dernière qu'on a voulu renouveler l'expérience», commente la metteure en scène, France Tremblay.

Prix du tour de force

Pour la première fois, Germaine Jacob, de Sainte-Rose-du-Lac, montera sur les planches de la salle Pauline-Boutal. Elle campera le personnage de Madeleine, une sorte de Mon oncle Oscar en jupons qu'elle a créé il y a quelques années.

«C'est une dame du bon vieux temps qui raconte des histoires en épluchant des patates, explique Germaine Jacob. Elle parle de son mari Gédéon, du temps des fêtes. C'est généralement comique, mais pas toujours. Madeleine dit parfois des choses que Germaine ne peut pas dire!»



Des comédiens du Théâtre Montcalm lors d'une représentation à Saint-Boniface l'année dernière.

Germaine Jacob a déjà un peu l'habitude des planches. Son personnage a été présenté en français à Sainte-Rose et plusieurs fois en anglais. «Elle parle avec un gros accent français», précise-t-elle.

Prix de la fidélité

Le Théâtre Montcalm de Saint-Jean-Baptiste participe au Festival théâtre communautaire depuis les débuts. C'est donc sa cinquième performance. On peut presque parler d'une troupe semi-professionnelle, qui comprend non seulement les comédiens, mais aussi des électriciens, charpentiers, maquilleuses, décorateurs, etc.

Toujours avide de nouveaux défis, le metteur en scène, Lucien Jean, a choisi de monter cette année une pièce policière de deux heures et demie: *La Souricière* d'Agatha Christie. «J'étais tanné de faire des comédies, explique-t-il. J'ai choisi une pièce qui permet à chaque acteur de se mettre dans son rôle et de montrer son talent.

«Ça a été difficile. Au début, j'avais des doutes. Mais on a beaucoup travaillé et on va présenter un bon spectacle. L'habileté des comédiens augmente d'année en année. Il faut dire que, quand tu aimes quelque chose, c'est plus facile.»

Prix spécial du jury

Claude Dorge est l'initiateur du Festival théâtre communautaire, qu'il coordonne pour le compte du Cercle. Malgré la participation relativement faible des communautés, il n'est nullement déçu.

«On est encore loin d'être établi, si vous comparez, par exemple, avec le Festival théâtre jeunesse qui existe depuis plus de 20 ans. De toute façon, il n'y a pas de participation minimum. Il suffit d'une seule troupe pour que le Festival ait lieu.»

Laurent GIMENEZ

(1) Le samedi 4 mars à 19 h 15 à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Billets en vente à la porte au coût de 5 $ (adultes) et 2,50 $ (enfants).

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge

Un livre pour fêter 50 ans

Le 10 août 1947 est une date importante dans l'histoire de la danse au Manitoba français. Elle marque la fondation de la troupe des Gais Manitobains, qui sont plus tard devenus les Danseurs de la Rivière-Rouge, puis, depuis deux ans, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (EFRR).

En prévision de ce 50e anniversaire, l'EFRR veut publier un livre retraçant l'histoire de la troupe. «On cherche des bénévoles qui sont prêts à fouiller dans les archives et à sortir les choses pertinentes», explique le directeur administratif, Guy Noël.

Les bénévoles recevraient une formation d'un recherchiste embauché pour le projet. «Ça dépend si on reçoit l'argent. On a fait la demande à la fin janvier mais ça prend toujours quelques mois.»

L'EFRR a soumis à Patrimoine canadien une demande pour 29 000 $, qui représente le coût total du projet, y compris (probablement aux Éditions du Blé).

L'EFRR lance un appel au grand public: «Si les gens ont des vieilles photos ou des découpures de journaux, ils sont bienvenus de nous les amener.»

K.B.

Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 mars 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
TV-5 Azimuts (lundi)
TV-5 Panorama (mardi)
TV-5 Plaisir de lire (mercredi)
TV-5 Tell quel (jeudi)
TV-5 Canada en guerre (vendredi)
8h30 TV-5 Studio Gabriel
9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Top modèles
9h05 TV-5 C'est tout Coffe (lundi)
TV-5 Des chiffres et des lettres (mardi au vendredi)
9h01 CBWFT Pacha et les chats
9h15 CBWFT Johnson et ses amis
9h30 CBWFT Tao Tao
T-M Aimer
TV-5 *À communiquer* (lundi)
TV-5 Le choc du présent (mardi)
TV-5 Contact (mercredi)
TV-5 Découverte (jeudi)
TV-5 Génies en herbe (vendredi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
TV-5 Évasion (vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 Sous la couverture (lundi)
TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 Gourmandises (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Faits divers (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Envoyé spécial (jeudi)
TV-5 Téléobjectif (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Bouillon de culture (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Molière pour rire et pour pleurer (mercredi)
TV-5 Les héroïnes de Colette (vendredi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT La loi de Los Angeles (vendredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 En toute liberté (mercredi)
14h15 TV-5 Autant savoir (mardi)
14h30 CBWFT Les Championnats du monde de patinage artistique (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 Paris lumières (lundi, mercredi et vendredi)
14h35 TV-5 Paris lumières (mardi)
15h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Plaisir de lire (mardi)
TV-5 Découverte
TV-5 Luna Park (jeudi)
TV-5 Magellan (vendredi)
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide

Lundi 6 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé belge
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse arabe
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Faits divers
19h00 CBWFT À nous deux!
T-M Fort Boyard
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Les héritiers Duval
T-M Alerte à Malibu
20h45 TV-5 Autant savoir
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h05 TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télivisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse arabe
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Découverte
T-M Fermeture
23h30 TV-5 Bouillon de culture
23h50 CBWFT La politique fédérale
0h00 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 La méthode Victor
1h15 TV-5 RFI

Mardi 7 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Le match de la vie
19h30 CBWFT Ma maison
TV-5 Molière pour rire et pour pleurer
20h00 CBWFT Blanche
T-M Le sorcier
20h30 TV-5 En toute liberté
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Géopolis
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
T-M Fermeture
23h45 TV-5 Bas les masques
0h00 CBWFT Les Championnats du monde de patinage artistique
0h30 CBWFT Les temps modernes
1h00 CBWFT En toute liberté
TV-5 Autant savoir
1h25 TV-5 La méthode Victor
1h30 CBWFT Fin des émissions
1h40 TV-5 RFI

Mercredi 8 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse africaine
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les Championnats du monde de patinage artistique
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M Les machos
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Les héroïnes de Colette
20h30 T-M Qui vive!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse africaine
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Les Championnats du monde de patinage artistique
23h04 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Molière pour rire et pour pleurer
0h15 TV-5 Viva
1h00 CBWFT Cinéma: Chocolat
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
2h40 CBWFT Fin des émissions

FILMS

1h00 CBWFT ***Chocolat***
AFr. 1988. Comédie dramatique. De retour du Cameroun après plusieurs années d'absence, une femme se plonge dans ses souvenirs d'enfance, à l'époque où ce pays était encore une colonie française.

Jeudi 9 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse française
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa-Maria
TV-5 Téléobjectif
19h00 CBWFT Scoop
T-M Les hériters du rêve
19h30 TV-5 Taratata
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
20h30 CBWFT M'aimes-tu?
20h35 TV-5 Tell quel
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h40 TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse française
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Sortie libre
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Les Championnats du monde de patinage artistique
T-M Ciné-lune: 2001: Odyssée de l'espace
23h45 TV-5 Les héroïnes de Colette
0h00 CBWFT Cinéma: Les feux de la nuit
1h00 TV-5 RFI
1h15 TV-5 La méthode Victor
2h00 T-M Fermeture
2h20 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h00 T-M ***2001: Odyssée de l'espace***
G.-B. 1968. Science-fiction. Une expédition se dirige vers Jupiter après la découverte d'une mystérieuse stèle sur la Lune.

0h00 CBWFT ***Les feux de la nuit***
É.-U. 1988. Drame psychologique. Les difficultés d'un jeune dont la vie semble aller à la dérive. Sous l'influence d'un ami, il tente d'oublier ses problèmes dans la drogue.

Vendredi 10 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Vidéoclips
T-M Star plus
TV-5 Thalassa
19h00 CBWFT Les Championnats du monde de patinage artistique
T-M Cinéma du vendredi: Capitaine Ron
19h30 TV-5 Les enfants du ciné
20h30 TV-5 On aura tout vu!
21h00 T-M Ad lib
TV-5 Paris lumières
21h30 CBWFT Fous de la pub
TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse canadienne
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h25 CBWFT Le point médias
23h00 CBWFT Manitoba ce soir
23h03 T-M Ciné-lune: Les chiens de guerre
23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Taratata
23h55 CBWFT La météo
0h00 CBWFT Cinéma: Les dents de la mer
0h35 TV-5 Tell quel
1h00 TV-5 Bon week-end
1h03 T-M Fermeture
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
2h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

19h00 T-M Capitaine Ron
Am. 1992. Comédie. Un employé de bureau entraîne sa famille dans une croisière sur la mer des Caraïbes à bord d'un vieux voilier dont il a hérité.

23h03 T-M ***Les chiens de guerre***
Brit. 1980. Drame d'aventures. Les activités d'un mercenaire américain dans un pays d'Afrique.

0h00 CBWFT ***Les dents de la mer***
É.-U. 1975. Drame. Un requin sème la panique parmi les habitants d'une petite ville côtière américaine.

Samedi 11 mars

6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
7h00 TV-5 Le capital mental
7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Clyde
TV-5 Évasion
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M La forêt magique
TV-5 C'est tout Coffe
8h45 CBWFT La petite sirène
9h00 T-M Batman
TV-5 30 millions d'amis
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
TV-5 Luna park
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 On aura tout vu!
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Robin des Bois junior
TV-5 Génies en herbe
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Bugs Bunny
TV-5 Bon week-end
11h30 CBWFT Ici la côte du Pacifique
T-M Ciné-maximum: La conquête de la planète des singes
TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 La cuisine des mousquetaires
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Les enfants du ciné
12h30 CBWFT Univers inconnus
13h00 CBWFT Championnats du monde de patinage artistique
TV-5 Espace francophone
13h30 T-M Ciné-maximum: La bataille de la planète des singes
TV-5 Rêves en Afrique
14h00 TV-5 Reflets
15h00 CBWFT Perfecto
TV-5 Clip postal
15h30 T-M Regards sur la nature
TV-5 Vins et fromages
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Star plus
TV-5 Thalassa
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Docteur Doogie
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
T-M Ciné-extra: Superman IV
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Faut pas rêver
19h30 TV-5 Perdu de vue
20h00 T-M Ciné-extra: Passager 57
21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Sand et les Romantiques
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 T-M Benny Hill
TV-5 Journal télévisé belge
21h45 CBWFT Comment ça va?
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 CBWFT Montagne
TV-5 Le cercle de minuit
22h45 CBWFT Télé-sélection: Poltergeist III
22h57 T-M Ciné-lune: L'express de minuit
23h30 TV-5 Clip postal
0h00 TV-5 Sortie libre
0h55 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Espace francophone
1h27 T-M Fermeture
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI

FILMS

18h00 T-M Superman IV
G.-B. 1987. Science-fiction. Alors qu'il entreprend de débarrasser la Terre de ses armes nucléaires, Superman doit affronter un génie criminel.

20h00 T-M Passager 57
Am. 1992. Drame policier. Alors qu'il voyage comme simple passager, un spécialiste en sécurité aérienne voit son avion détourné par des pirates de l'air.

22h45 CBWFT Poltergeist III
É.-U. 1988. Drame fantastique. Une jeune fille est hantée par des visions terrifiantes qui affectent aussi son entourage.

22h57 T-M L'express de minuit
G.-B. 1978. Drame. Un jeune Américain est enfermé dans une prison turque pour trafic de drogues.

Dimanche 12 mars

6h30 TV-5 Rendez-Vous à l'annexe
7h00 TV-5 Reflets
7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
TV-5 Espace francophone
8h20 CBWFT Vive le camping
8h30 TV-5 L'école des fans
8h40 CBWFT Marsupilami
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Légendes du monde
9h15 CBWFT Manigances
TV-5 Magellan
9h30 T-M Bon appétit
TV-5 Vins et fromages
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église Saint-Jean-Bosco, à Hull par Jean-Serge Bonneville, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Bugs Bunny
TV-5 Mouvements
11h30 T-M Ciné-maximum: Le lagon bleu
TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 La cuisine des mouquetaires
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 L'heure de vérité
12h05 CBWFT Jeux du Québec
13h00 TV-5 Le monde est à vous
13h30 T-M Ciné-maximum: Opération chimpanzé
14h30 TV-5 Sand et les Romantiques
15h00 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Faut pas rêver
15h30 T-M Chasse et pêche pour tous
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Automag plus
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Gala métrostar
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Surprise sur prise
19h30 TV-5 Bouillon de culture
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Les parlementeries
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Hommage aux champions
T-M L'événement
TV-5 Paris lumières
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Le téléjournal
22h46 T-M Complètement marteau
22h50 CBWFT Le point
23h15 CBWFT Scully rencontre
23h16 T-M Finances
23h30 TV-5 Faut pas rêver
23h45 CBWFT Les nouvelles du sport
23h46 T-M Fermeture
0h10 CBWFT En toute liberté
0h30 TV-5 L'heure de vérité
0h40 CBWFT Ciné-club: Que la fête commence
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
2h50 CBWFT Fin des émissions

FILMS

0h40 CBWFT Que la fête commence
Fr. 1975. Drame historique. En 1719, alors que le Régent Philippe d'Orléans gouverne la France tout en poursuivant ses débauches, le marquis de Pontcallec prend la tête d'une insurrection en Bretagne. L'abbé Dubois, ministre et conseiller du Régent, profite de l'occasion pour servir ses ambitions.

En bref

Ligue Hanover-Taché

(éliminatoires)

Les matchs de la semaine

Le vendredi 24 février

Saint-Jean	5
Niverville	4
Île-des-Chênes	22
Saint-Pierre	1

Le samedi 25 février

Steinbach	8
Sainte-Anne	6
La Broquerie	5
Grunthal	4

Le mardi 28 février

Niverville	8
Saint-Jean	4
Sainte-Anne	8
Steinbach	6

SPORT

Marcel Giroux skie depuis une cinquantaine d'années

Du ski alpin à tous les âges

A-t-on peur de faire du ski alpin après l'âge de 55 ans? Pas plus qu'avant, selon Marcel Giroux, 64 ans. Le ski est d'ailleurs une source de fierté: «Dans ce groupe d'âge, il y en a plusieurs qui sont fiers de faire du ski alpin. Moi aussi. Je connais bien des jeunes de mon âge qui n'en font pas, comme mon petit frère de 62 ans!»

Seule différence qu'il remarque, c'est l'endurance: «Avant, quand j'étais plus jeune, je pouvais skier deux ou trois jours de suite. On skiait le jour, on dansait le soir et on recommençait. Maintenant, après une journée, j'en ai assez. Ça me prend presque deux jours pour récupérer.»

Marcel Giroux skie depuis longtemps. Lorsqu'il fréquentait le Collège de Montréal, au pied du mont Royal, il partait avec des copains dès qu'il y avait une récréation ou un après-midi libre, s'aggripait au câble pour monter la pente du mont Royal et redescendait sur ses skis.

«Comme étudiant à l'université, j'ai commencé à aller dans les Laurentides. Ensuite, comme professeur à Montréal, quand il y avait une journée de congé, j'organisais des excursions avec les élèves.

«Mon dernier poste d'enseignement, en 1988-1989, était près de Grande-Prairie en Alberta. Presque tous les vendredis, j'emmenais une dizaine d'élèves faire du ski.»

Après tous ces sites extraordinaires, le natif de Montréal a dû hésiter avant de s'installer au Manitoba en 1955. «C'est seulement quand je suis revenu en 1982 (après un retour à Montréal pour enseigner pendant 12 ans) que j'ai découvert les pentes du Manitoba et des environs. La Rivière (Holiday Mountain) et Frost Fire (Walhalla aux États-Unis) sont quand même pas pires. Je suis content.»



photo: Karine Beaudette

Le skieur Marcel Giroux, originaire du Québec, a trouvé des pentes agréables au Manitoba et dans les environs.

Marcel Giroux ne prétend pas être un professionnel: «Je n'ai jamais fait de compétition. C'est juste pour me divertir. Je n'ai jamais réellement pris de leçons mais j'ai lu des livres et j'ai observé des instructeurs donner des leçons. On apprend beaucoup en regardant les autres faire.»

Depuis le temps qu'il skie, Marcel Giroux a beaucoup appris, et les propriétaires des pistes aussi. «Les pistes sont bien entretenues, avec des machines pour niveller et des canons qui fabriquent de la neige. C'est moins dangereux qu'avant.

«Pour monter les pentes maintenant, c'est presque reposant comparé aux T-bars et aux câbles. L'équipement est perfectionné aussi. Le ski, par exemple, a des crampons qui font que le ski reste en place. Avant, si on perdait un ski, il fallait aller le chercher en bas ou attendre qu'un ami nous le ramène.»

Maintenant qu'il est à la retraite, Marcel Giroux peut éviter les fins de semaine, habituellement trop occupées. Il aime skier de jour ou de nuit: «Le jour, c'est plus excitant, plus sportif, plus compétitif; tandis que le soir, c'est un autre charme: c'est plus intime, plus tranquille et plus détendu. Les gens vont plutôt pour se reposer.»

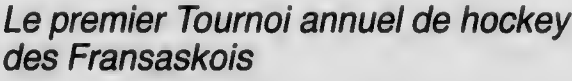
Les circonstances idéales pour skier? «Le soir, pas trop froid, pas de vent, quand il neige de gros flocons. Du mont Saint-Sauveur (au Québec), on voit les lumières de Montréal. C'est un de mes endroits préférés, avec le mont Gabriel (au Québec aussi).»

Faute de pouvoir retourner souvent au Québec, Marcel Giroux se rend aux pentes du Manitoba et des environs à tous les 15 jours, ou encore, il participe aux excursions organisées avec le programme Silver Streaks pour les aînés.

Parrainé par Manitoba Society of Seniors et Perspectives des Aînés, le programme a débuté en 1990 et compte plus de 90 membres (dont presque la moitié sont actifs). Toute personne de 55 ans et plus est conviée à Spring Hill le mercredi pour un avant-midi de ski. Les membres intéressés partent en excursion environ à toutes les deux semaines.

«Ce n'est pas compétitif du tout; on ne va pas là pour faire mieux que l'autre. On y va pour le plaisir, pour se détendre. Il y a aussi le côté social: il y a beaucoup de camaraderie, de pauses. Moi, après six descentes, j'arrête pour une demi-heure, le temps de fumer un cigare ou de boire un café en parlant avec les gens.»

Karine BEAUDETTE



Le premier Tournoi annuel de hockey des Fransaskois

Les Canots l'emportent

Une équipe de hockey senior de Saint-Boniface, parrainée par le Canot, a mérité la première place au premier Tournoi annuel de hockey fransaskois, qui s'est déroulé à Saskatoon le 25 février.

Les Canots avaient été invités par un des fondateurs de l'équipe, Guy Bradet, à l'emploi de la Banque fédérale de développement à Saskatoon. Huit équipes réunissant des joueurs de 16 à 50 ans se sont affrontées.

Les Canots ont remporté le dernier match contre Bellegarde 4 à 3, après avoir tiré de l'arrière 3 à 2 jusqu'au milieu du troisième engagement. Le but vainqueur a été compté lors d'une échappée du centre Gilbert Dubé.

La formation de Saint-Boniface était la seule hors province. Les autes représentaient Bellegarde, Saskatoon, Régina, Prince-Albert et Debden.

J.-P. D.

Jeux d'hiver: l'argent pour notre équipe de ringuette

Si près de l'or!

Dominique Carrière n'en revient pas: l'équipe provinciale de ringuette dont elle fait partie a presque remporté la médaille d'or lors des Jeux d'hiver du Canada. Elle a compté un but lors du dernier match, mais ce n'était pas assez.

«On a eu beaucoup de chances de faire des buts, souligne la résidente de Lorette, mais ça n'a pas marché. Ça nous a pris toute une période pour se calmer. On a manqué de temps: si on avait eu deux minutes de plus, on aurait fait un autre but!»

Les joueuses du niveau belles du Manitoba ont perdu 3 à 2 contre l'Alberta dans le match décisif du tournoi à la ronde, qui s'est disputé le 25 février à Grande-Prairie. Les Manitobaines avaient défait les Albertaines plus tôt dans la semaine, par le compte de 3 à 2 en prolongation.

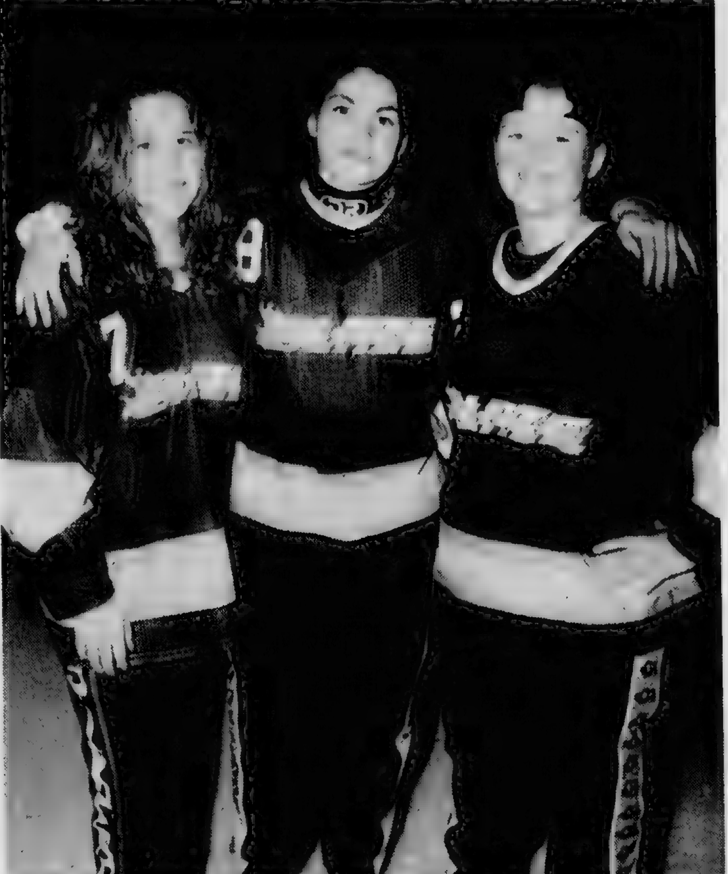
Classé 3e au pays, le Manitoba a récolté l'argent. «On était vraiment nerveuses, précise Dominique Carrière. Ça ne nous est jamais arrivé de jouer devant une foule comme ça et pour quelque chose d'aussi important.

«C'est la meilleure expérience de ma vie; c'est ça qui me rend triste. On a travaillé deux ans pour ça, et c'est déjà fini.»

La saison de l'équipe du Manitoba n'est pas terminée, puisque le championnat national se déroule du 3 au 5 mars à l'aréna Sam Southern de Winnipeg.

La carrière de Dominique n'est pas terminée non plus. L'étudiante de l'école Gabrielle-Roy pourrait éventuellement se présenter au camp d'entraînement de l'équipe nationale de niveau debs (20 ans et moins), qui se prépare au championnat mondial.

J.-P. D.





Archives La Liberté

Tiffany Dion, Dominique Carrière et Catherine Manaigre ont représenté le Manitoba en ringuette.



photo: Jean-Pierre Dubé

Les jeux d'intérieur

Un groupe d'étudiants du Collège Louis-Riel de Saint-Boniface, membres du Assiniboine Optimist Track Club, participent aux Jeux Boeing, une compétition d'athlétisme d'envergure provinciale qui se déroule du 2 au 5 mars à l'Université du Manitoba. Dans la photo, on reconnaît (de g. à d.) Eric Manaigre, Régis Rioux, Nicole La Rivière, Lisa Stepnuk etStéphane Gautron de la 10e année, Roger Bonneville, de la 9e année, et Daniel Bérubé, de la 8e. Ce dernier est en convalescence après avoir subi une intervention majeure au cerveau et se contentera de présenter les médailles à la fin des Jeux. Absente de la photo: Natalie Sylvestre. Une étudiante de La Broquerie, Natalie Turenne, est également membre du Club et participera aux Jeux.

INSCRIPTIONS À LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Division scolaire franco manitobaine no 49
Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine annonce qu'il sera possible d'inscrire les enfants de tous les quartiers de la DSFM durant la semaine du **6 au 10 mars 1995, à l'école française de leur choix.** D'autre part, les enfants qui auront 5 ans avant le 31 décembre 1995 (nés en 1990) peuvent être inscrits à la Maternelle pour la rentrée de septembre 1995. Les parents doivent fournir une copie du certificat de naissance de l'enfant ainsi que la fiche d'immunisation lors de l'inscription. Les parents peuvent inscrire leurs enfants auprès de la direction des écoles suivantes:

RÉGION URBAINE

M. Léo Robert
Directeur - Collège Louis-Riel
☎: 237-8927

M. Michel McDonald
Directeur - École Précieux-Sang
☎: 233 - 4327

Mme Renée-France Labossière
Directrice - École Taché
☎: 233 - 8735

M. Georges Druwé
Directeur
École Lacerte
☎: : 256 4384

M. Normand Boisvert
Directeur - École Lavallée
☎: 255 - 2081

RÉGION EST

M. Jean-Maurice Lemoine
Directeur - École Gabrielle-Roy
☎: 878 - 2147

M. Georges Prescott
Directeur - École Noël-Ritchot
☎: 261 - 0380

M. Armand St-Hilaire
Directeur - École Pointe-des-Chênes
☎: 422 - 5505

Mme Patricia Danylchuk
Directrice - École Lagimodière
Île-des-Chênes
☎: 878- 3621

Mme Lola Archer
Directrice
École communautaire Saint-Georges
☎: 367- 4224

M. Gilles Normandeau
Directeur - École Saint-Joachim
☎: 424 - 5287

RÉGION OUEST

Mme Marie Dacquay
Directrice
École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes
☎: 248-2147

M. Denis Bibault
Directeur - Institut collégial Notre-Dame
☎: 248-2167

M. Louis Allain
Directeur - École communautaire Aurèle-Lemoine - Saint-Laurent
☎: 646-2392

Mme Lorraine Tremblay
Directrice
École Saint-Lazare
☎: 683-2251

M. Gérald Grenier
Directeur
École Saint-Léon
☎: 744-2243

RÉGION SUD

Mme Pauline Gagné
Directrice
École Sainte-Agathe
☎: 882-2275

M. Bernard Gagné
Directeur
École élémentaire Saint-Jean-Baptiste
☎: 758-3526

M. Roger Vermette
Directeur - Collège Saint-Jean-Baptiste
☎: 758 -3501

M. Daniel Faucher
Directeur - École communautaire Réal-Bérard - Saint-Pierre
☎: 433 - 7706

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 accueille des élèves ayants-droit, c'est-à-dire des élèves dont la langue première est le français ou dont les parents sont eux-mêmes ayant-droit, c'est-à-dire un parent qui qualifie selon l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

23 (1) Les citoyens canadiens:

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

23 (2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) il comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

Gens d'ici

Passionnantes, les langues!

Le bureau régional du Commissariat aux langues officielles à Winnipeg a retenu les services de Paul Mahé, comme agent régional durant le congé sabbatique d'un an du directeur régional, Louis Gosselin.

Originaire de Saint-Boniface, où il a fait ses études universitaires, Paul Mahé a oeuvré dans plusieurs ministères, la plupart du temps affecté directement aux langues officielles.



Paul Mahé.

Il a travaillé pour les Musées nationaux à Ottawa, Parcs Canada et Environnement Canada à Winnipeg, Emploi et Immigration à Régina, au Commissariat aux langues officielles et au Comité d'usagers du service postal à Edmonton, avant de revenir à Winnipeg en 1990 à titre de coordonnateur des langues officielles à la Société des postes.

Au début de 1995, il a obtenu un prêt de service de neuf mois. «Je suis chargé des plaintes, des liaisons avec la communauté et avec les institutions fédérales. J'ai pris ça comme un nouveau défi: les langues officielles, c'est un sujet qui me passionne.»

J.-P. D.

Recyclez ce journal!

SOCIÉTÉ

Michel Dandeneau du Conseil-carrière KPMG: un nouveau contrat avec le travail

Quand l'État coupe le cordon...

Au moment où Ottawa annonce l'élimination de 45 000 postes sur trois ans, des centaines de cadres stressés se préparent à annoncer la mauvaise nouvelle à des subalternes encore plus stressés. Tout le monde parle de restructuration: le déficit fédéral exige un rétrécissement de l'appareil gouvernemental et entraîne la fin de l'État providence.



Michel Dandeneau: «Les employés qui restent sont très mal en point. Et on ne fait rien pour eux. On leur dit: vous avez une job, continuez à produire! Mais on se rend compte que le moral baisse et la production baisse.»

Les fonctionnaires ne sont pas les seuls: quelle entreprise n'a pas été obligée, depuis la récession des années 80, de se restructurer, et avec elle, les familles affectées? Les fonctionnaires congédiés recevront une forme de soutien de l'État, allant de la simple préparation du curriculum vitae à une thérapie à long terme avec un conseiller en carrière. Et ceux qui restent, comment font-ils?

Inutile de dire que les conseillers en carrière sont débordés ces temps-ci à Ottawa. Le Manitobain Michel Dandeneau est de ceux-là: le psychologue (1) est directeur au Conseil-carrière KPMG, une firme nationale d'experts-conseils en gestion. Il envisage pour l'avenir un nouveau contrat entre employeur et employé fondé sur la compétence et non sur la sécurité.

La Liberté: Les coupures à Ottawa, comment ça se passe?

Michel Dandeneau: À cause des rumeurs sur le budget, les fonctionnaires ont été préparés pendant longtemps aux coupures, et c'est bien. En ce moment, à la demande des Ressources humaines de différents ministères, on travaille beaucoup avec des gestionnaires qui doivent annoncer des mises à pied et qui n'ont pas d'expérience avec ça.

Dans le passé, ce genre d'annonce se faisait par la poste ou même en groupe. Ce ne sont pas des méthodes humaines; il n'y a aucun support pour une nouvelle aussi dévastatrice.

LL: Qu'est-ce qui a changé?

M.D.: On veut faire l'annonce le plus humainement possible. Les cadres cherchent une recette qui ne ferait pas mal. Je leur dis que c'est une attente irréaliste, que ça fait presque toujours mal. On leur donne des conseils: d'abord, reconnaître que ce n'est pas facile, que le cadre peut avoir des émotions par rapport à l'annonce: culpabilité, compassion, anxiété. Parfois, le cadre le plus sensible va faire l'annonce le plus froidement.

On les aide à structurer l'annonce: un à un, en personne, dans un bureau privé; et on arrange pour qu'il y ait tout près un conseiller pour donner du support émotionnel. L'employé peut aussi s'en aller chez lui; quand on tombe en morceaux, on peut ne pas avoir le goût de rencontrer ses collègues.

LL: Vous travaillez donc avec les employés?

M.D.: Même chez les gens qui s'attendent au congédiement, il y a un effet de choc. C'est comme la mort: t'as beau être préparé et tout, mais ça te frappe entre les deux yeux quand le médecin t'annonce que c'est ton tour.

Je me souviens d'un cadre de 38 ans qui avait perdu son emploi. Déprimé, il est devenu suicidaire, sa femme l'a laissé, et j'ai dû l'hospitaliser. On s'est rendu compte que, dans son enfance, il avait été battu par son père. Il a replongé dans des affaires qu'il n'avait jamais résolues. Il a été en thérapie pendant un an et il s'est reconstruit. Trois ans plus tard, il a une job, il a finalisé son divorce. Je trouve ça plutôt extraordinaire. J'ai vu des gens changer leur vie bout pour bout. Pour d'autres, c'est plus facile.

LL: Quel rôle la thérapie joue-t-elle?

M.D.: Aider à lâcher, aider à identifier les pertes et à en faire le deuil. Dans la mesure où tu peux faire le deuil, tu pourras libérer assez d'énergie pour t'adapter. Mon travail, c'est d'aider à tolérer la souffrance et l'incertitude pour traverser et faire des changements.

C'est un processus semblable à la mort: je dois traverser une rivière remplie de brouillard et je ne vois pas l'autre côté; je sais que je dois lâcher, mais je dois tolérer le fait que je ne sais pas où je m'en vais! La vie nous apporte un sens si on tolère la souffrance qui permet de faire des changements.

LL: Faut-il donc changer notre approche face au travail?

M.D.: Il y a des employés qui voient leur employeur comme un gros sein plein de lait qu'ils peuvent téter ad vitam aeternam. C'est un fantasme paradisiaque: le fonctionnaire a cru que l'État allait prendre soin de lui jusqu'à la fin de ses jours, que la loyauté allait être récompensée par la loyauté.

C'est l'ancien contrat; il encourage une relation de dépendance parent-enfant, où l'employé cherche à plaire à son employeur en ignorant ses propres besoins. On se définit beaucoup par notre occupation, à partir de ce que l'on fait. Quand on perd son emploi, on perd une source de définition de soi. Les cadres sont souvent les plus fragiles: ils se sont investis totalement; si tu leur enlèves leur job, c'est comme les tuer!

LL: Et le nouveau contrat?

M.D. Il est d'adulte à adulte, à partir de qui l'on est. Ça change énormément: je ne m'embarque plus pour la vie, je ne m'attends pas à ce que mon employeur me prenne en charge pour la vie. Je m'engage face à un travail et je suis responsable de demeurer compétent; je m'engage à faire un bon travail pour les personnes que je sers. C'est une invitation à s'assumer en tant que travailleur. C'est épeurant et excitant. Les gens de moins de 30 ans sont déjà dans le nouveau contrat, ils cherchent des opportunités et non la sécurité.

LL: Le changement ne fait-il que commencer?

M.D.: Dans les années 80, on investissait beaucoup dans ceux qui s'en allaient. Mais dans la réduction des effectifs, c'est épouvantable le stress que vont vivre les survivants durant les prochaines années: incertains de l'avenir, isolés de leur collègues. Ils n'ont plus de travail; les services et les salaires sont réduits. Le moral baisse, la production baisse. On est en train de se rendre compte que ceux qui restent ont le plus besoin d'aide.

On a beaucoup de chemin à faire, ça va être très stressant. Comme Canadiens, on a vécu au-dessus de nos moyens; maintenant, on va payer. Ça va nous obliger à revoir nos valeurs.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Michel Dandeneau détient un bac du Collège de Saint-Boniface (1976), une maîtrise en counselling de l'Université Saint-Paul (1978) et un doctorat en psychologie de l'Université d'Ottawa (1990). Il mène également une pratique privée en counselling à Hull (Québec).

Agriculture et Agroalimentaire Canada — ARAP - PFRA

ENTENTE D'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'OUEST

PARTNERSHIP / ASSOCIATION

WESTERN ECONOMIC PARTNERSHIP AGREEMENT

APPEL D'OFFRES

STATION DE POMPAGE DES EAUX USÉES

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 11 h, heure locale de Winnipeg, le mardi 14 mars 1995 pour la municipalité de Beausejour, relativement au contrat n° 3 - Station de pompage des eaux usées. Le travail consiste en la construction d'une nouvelle station de relèvement comprenant une bâche d'aspiration en béton préfabriqué, un bâtiment en pans de bois revêtu de métal, ainsi que l'exécution des travaux mécanqiues et électriques connexes.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

(1) Les bureaux locaux de l'Association des constructeurs à Brandon, Winnipeg, et Regina; au Southam Building Reports à Winnipeg et au Construction Data à Winnipeg;

(2) Le Bureau d'administration municipale de Beausejour (Manitoba), 639 avenue Park, Beausejour (Manitoba); et

(3) Le bureau de l'expert-conseil: KGS Group, 3227 boulevard Roblin, Winnipeg (Manitoba) R3R 0C2.

La documentation relative aux offres est disponible auprès du Directeur régional, Région du Manitoba, ARAP, 240, avenue Graham pièce 238, Cargill Building, Winnipeg (Manitoba), R3C 0J7, Tél (204) 983-3602, sur versement d'une garantie de cent dollars (100 $, TPS comprise) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès du Directeur régional, Région du Manitoba, ARAP, à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

E. Caligiuri
Directeur régional
Région du Manitoba,
ARAP

Manitoba — Municipalité de Beausejour — Canada

Chronique religieuse

Perfection ou conversion ?



Marie-Hélène Duval
laïque

„Personne n'est parfait, tout le monde sait ça. Mais on agit comme si on ne le savait pas. Il y a des êtres exceptionnels que l'on choisit d'admirer sans réserve et qui, s'ils ont le malheur de dévoiler une faiblesse sont malmenés avec autant d'ardeur qu'on les avait adulés. Des vedettes de sport, des politiciens, des ecclésiastiques que l'on aurait voulu parfaits pour nous donner de l'espoir. On comptait sur eux. Ils nous ont déçus. C'est de la faute des autres si on ne peut plus croire... à la perfection !

On est déçu de soi-même aussi. Malgré tous nos efforts, il reste toujours quelque chose en soi que l'on n'aime pas. Alors on ne s'aime pas et on se rejette. Craignant aussi le rejet des autres, on cherche au plus vite à démasquer leurs fautes pour qu'à nos yeux, on soit le moins pire des deux.

Mais quand on l'a enfin trouvé, cet être d'exception, on voudrait se débarrasser de ce voisin ennuyeux auprès de qui on se sent si petit. Pourquoi lui... et pas moi ? On exige des gens qu'ils soient parfaits mais, quand on croit qu'ils le sont, on leur en veut d'étaler sous nos yeux ce que l'on aimerait posséder à leur place.

Est-ce bien chrétien tout ça ? Le carême nous rappelle que non. Aux yeux de Dieu la perfection s'appelle conversion.

J'imagine les apôtres, trottinant derrière Jésus, préférer à l'amitié un peu de perfection : «Lequel d'entre nous est le plus grand ?» Je les revois trahir leur meilleur ami le jour de sa condamnation : «...mais non, nous ne le connaissons pas.» Je les revois encore tapis derrière des portes closes alors que quelques converties assistaient à l'Événement le jour de la résurrection.

Le Seigneur a confié l'Église à des imparfaits ! L'imperfection aussi est dans la Tradition qui commence, nous dit-on, avec les apôtres. Ce n'est rien de nouveau. Mais la sainteté, elle, est faite de conversion, de cette conversion à laquelle l'Église est appelée tout comme moi je le suis. Les apôtres le comprirent, qui écrivirent eux-mêmes ces lignes dans le Livre et ne virent pas la nécessité d'y embellir leur image.

Nous, les croyants, nous différons des autres en ce que nous levons les yeux vers Celui qui sauve plutôt que vers ceux qui évaluent notre degré de perfection.

Mais levons-nous les yeux ? Nous nous regardons trop, les yeux rivés sur nos propres faiblesses et sur celles des autres. Nous nous regardons trop, figés de peur à l'idée qu'on pourrait nous prendre en défaut. Nous nous regardons trop, offrant à Dieu ce qui par-dessus tout l'indiffère. Il n'a que faire de notre perfection. Elle restera sur la terre le jour de notre résurrection.

Ce qui atteint le coeur de Dieu, c'est la conversion. C'est à cela qu'invite le carême qui s'ouvre sur ces mots : «Convertissez-vous...». C'est beau une personne qui se voit telle qu'elle est et qui se dit : «J'ai fait du mal à ce petit... j'aimerais ça ne plus être ainsi».

Voilà, c'est commencé...

C'est beau la conversion. Pour en avoir été témoin, je puis affirmer que c'est plus beau que les meilleurs couchers de soleil; c'est plus beau que l'arc-en-ciel, qu'un enfant innocent; c'est plus beau que tout ce qu'il m'a été donné de contempler sur cette terre.

L'Esprit de Dieu a le pouvoir de transformer l'imperfection en conversion pour peu qu'on le lui demande. Le désir de changer est puissant quand il Lui est confié. Jamais la perfection ne pourra faire pour le monde ce que l'Esprit de Dieu peut accomplir avec le coeur d'un pénitent. Ne le privons pas de cet outil de salut, nous qui désirons tant voir disparaître de la terre toutes les laideurs dont nous sommes si peu fiers.

Levons les yeux.

Je remercie les membres de ma petite communauté chrétienne qui m'ont inspiré ces lignes grâce à leur partage chaleureux.

HER MAJESTY THE QUEEN IN RIGHT OF THE PROVINCE OF MANITOBA AS REPRESENTED BY THE MINISTER OF GOVERNMENT SERVICES INCLUDING MANITOBA GOVERNMENT AIR SERVICES AIR AMBULANCE OPERATION, KNOW AS "LIFEFLIGHT"

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 942201 au rôle:
Dossier n° M 4895/L155-4-1

Her Majesty the Queen in Right of the Province of Manitoba as represented by the Minister of Government Services including Manitoba Government Air Services Air Ambulance Operation, known as "Lifeflight" a présenté à l'Office national des transports du Canada une demande pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises avec des aéronefs à voilure fixe du groupe C.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office au plus tard le **3 avril 1995**. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par poste certifiée ou par messager, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0N9, ou par télex 053-3615, ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Angela M. Romeo au (819) 953-9788.

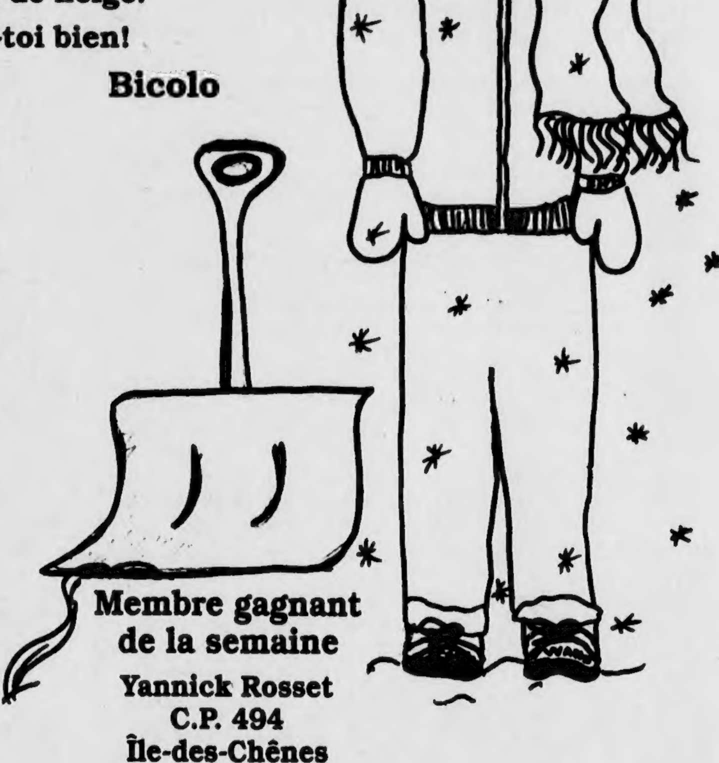
La page de BICOLO

Bonjour! !

La neige tombe sur le nez. Oh! Oh! Oh! J'ai le nez gelé! Frotte, frotte, frotte mon nez, pour le réchauffer!
Cette semaine nous avons des activités sur le thème des flocons de neige.

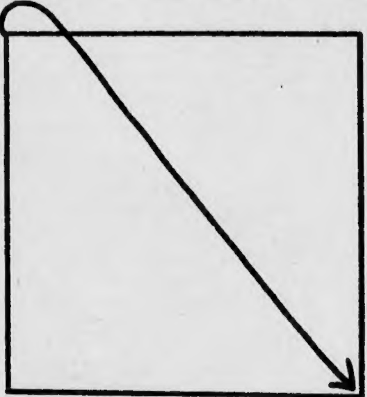
Amuse-toi bien!

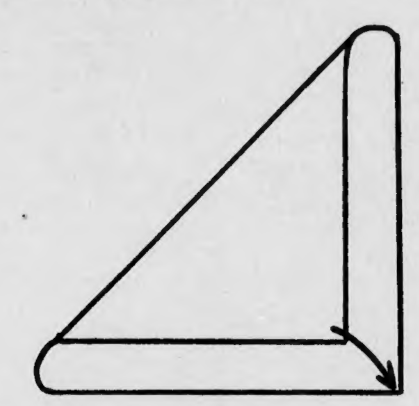
Bicolo



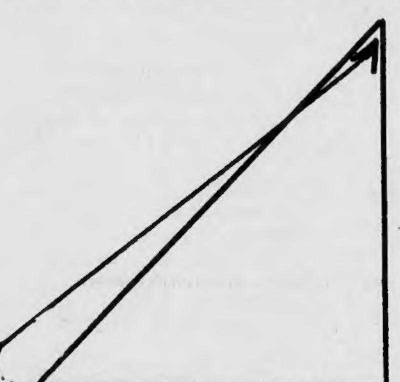
Membre gagnant de la semaine
Yannick Rosset
C.P. 494
Île-des-Chênes
9575

Aimerais-tu faire un flocon en papier?
Voici comment tu peux t'y prendre.





1. Prends un papier carré et plie-le diagonalement au centre pour que deux coins opposés se rejoignent.



2. Prends le coin du bas et relie-le avec le coin du haut.



3. Répète l'étape numéro 2 autant de fois que tu le désires (indice: plus de fois le papier est plié, plus de dessins il y aura dans le flocon).



4. Trace un patron (ressemblant à celui-ci) sur le papier et découpe-le.

5. Voilà! Ton flocon est terminé!



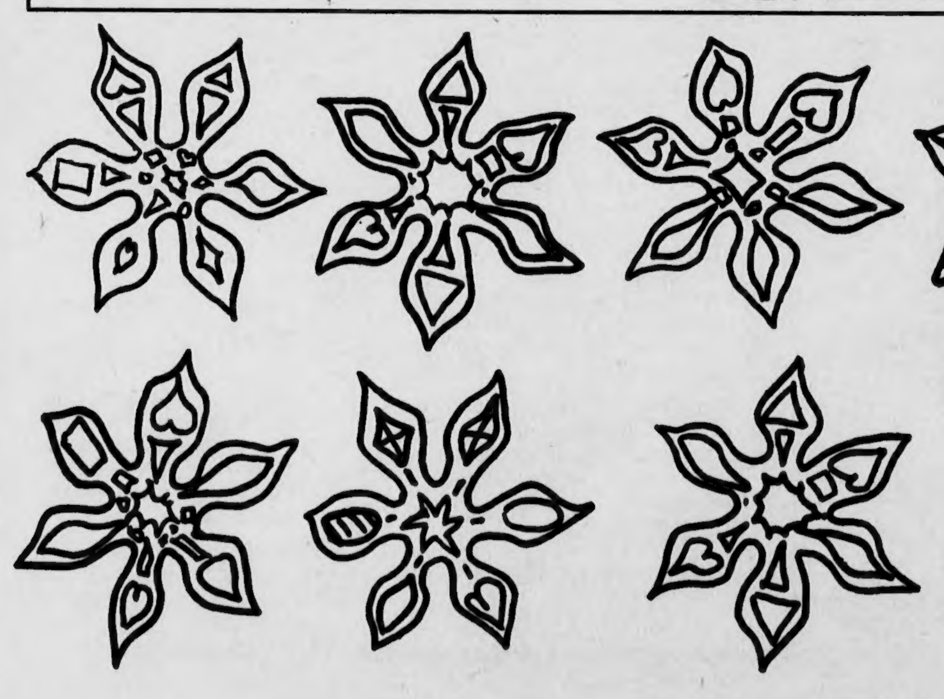
Voici une recette qui te permettera de fabriquer ta propre «neige».

Il te faut:

- de la fécule de maïs
- de l'eau

Avec les doigts, mélange la fécule de maïs et l'eau ensemble.
Remarque que lorsque tu arrêtes de jouer avec cette «neige», on dirait qu'elle fond!





Il n'y a pas deux flocons de neige identiques. Du moins, il faudrait qu'un flocon ait été formé dans une même atmosphère et tombé dans la même atmosphère et qu'il ait ensuite été examiné par le même scientifique. Dans ce groupe de flocons, trouve les deux qui se ressemblent le plus.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

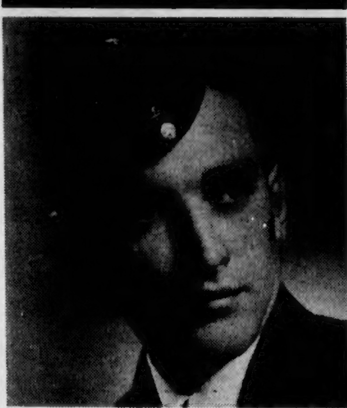
Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ________

Nécrologies



Constant Firmin Albert Wyndels

Le samedi 25 février, Constant Wyndels est décédé à l'hôpital Princess Elizabeth à la suite d'une brève maladie.

Né le 20 novembre 1918, il est le fils de feu Firmin Wyndels, immigré de la Belgique en 1912, et de Marie Bossuyt, dont les parents étaient aussi des immigrants belges venus s'installer au Manitoba. Il laisse dans le deuil son épouse aimante, Thérèse Coutu, qu'il a mariée en 1944.

Constant était un père affectueux pour ses enfants: Jim d'Ottawa, Carolyn Maydonik (Larry), Anita Kusie, Philip (décédé en 1979) et Marie-Zoé; un grand-père chéri pour John Wyndels de Sioux Lookout, pour James, Jennifer et Constance Kusie, et pour Jon Maydonik et sa soeur Lauren (décédée en 1982). Il était le frère de Jeanne Dykes de Toronto, de Raymonde Loudfoot et de Denis Wyndels, ainsi que de Firmin Wyndels et Zoé Touhey, tous deux décédés.

Constant a fait ses études au Collège de Saint-Boniface, au Norwood Collegiate et à St-Paul's. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a servi comme navigateur dans l'aviation royale du Canada en Angleterre, puis à Comox (C.-B.). Il a pris sa retraite en 1979 après avoir longtemps travaillé pour Postes Canada comme maître de poste à Saint-Boniface. Sa retraite lui a permis de profiter des étés à Grand Beach et des hivers à Deerfield Beach en Floride.

Il était membre à vie du Club belge et ancien Chevalier de Colomb. Pendant les années où il a travaillé, il était aussi actif au niveau de la politique municipale. Il était un excellent joueur d'échecs et de bridge, deux passe-temps qu'il a affectionnés toute sa vie.

La messe funéraire en mémoire de Constant Wyndels a eu lieu le mercredi 1er mars à 14 h à l'église St. Ignatius (à l'angle de la rue Stafford et de l'avenue Corydon). L'enterrement des cendres s'est fait par la suite dans le lot familial situé près de la cathédrale de Saint-Boniface.

La famille désire remercier sincèrement le Riverview Health Centre pour leurs soins attentifs.

Joseph Bazin

Paisiblement le 12 février au Foyer Notre-Dame, entouré de ses enfants, s'est éteint Joseph Bazin, époux bien-aimé de feue Mercédès Lafrenière.

Né à Notre-Dame-de-Lourdes le 1er avril 1899, il gère la Crémerie de Saint-Claude de 1930 à 1935 pour revenir à Notre-Dame-de-Lourdes prendre charge du magasin familial L'Union Commerciale où il oeuvra jusqu'à sa retraite en 1968.

Joseph fut très dévoué envers sa paroisse et sa communauté. Il fut secrétaire de plusieurs organisations: 32 ans au conseil de l'hôpital et le pique-nique annuel pour en nommer quelques-uns. Il fut membre des Chevaliers de Colomb. Il aimait beaucoup la musique; il était parmi les musiciens qui ont fondé la fanfare.

Il laisse dans le deuil huit (8) enfants: Suzanne (Lionel) Badiou de Swan Lake, Denise (Roger) Pittet de Gravelbourg (Saskatchewan), André (Odette) de Saint-Claude, Raymond (Vivian) de Minnedosa, Renée Delaquis et Odile (Gérard) Badiou de Notre-Dame-de-Lourdes, Annette (Robert) Deleurme de Boissevain, Aline (Russ) Preston du Lac du Bonnet; 33 petits-enfants et 48 arrière-petit-enfants; son frère René de Notre-Dame-de-Lourdes; et de nombreux neveux et nièces. Il fut précédé dans la tombe par son épouse bien-aimée Mercédès (née Lafrenière) en 1986, deux fils morts en bas âge, son gendre Raymond Delaquis en 1988 et par trois frères Louis, Léon et Marcel.

Papa fut un père dévoué, un époux loyal et fidèle, toujours prêt à rendre service. Il manquera à ses enfants et à ses petits-enfants. Il y aura toujours une parcelle de lui dans leur coeur.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **JOSEPH BAZIN**, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, veuf.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude à l'exécuteur à la case postale 484 à Saint-Claude (Manitoba) R0G 1Z0, le ou avant le 3e jour d'avril 1995.

Les prières pour la famille immédiate furent récitées au salon mortuaire Adam, le 16 février à 19 h 30, présidées par soeur Georgette Pantel.

Le défunt fut exposé en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le 17 février à 13 h 30. Suivit la messe de la Résurrection célébrée par l'abbé Rodrigue Bouchard, curé de la paroisse et concélébrée par l'abbé Marcel Toupin.

Les porteurs étaient tous des petits-enfants: Marc Delaquis, Robert Bazin, Denis Badiou, Gérard Pittet, Daryl Preston et Daniel Deleurme. Les porteurs honoraires: Marcien Bosc, Gabriel Durand, Roland Jamault, Jean Mabon, Pierre Marcon et Marcel Weicker tous Chevaliers de Colomb.

Remerciements

Sincères remerciements à l'abbé Marcel Toupin qui a concélébré lesfunérailles ainsi qu'aux parents et amis venus en très grand nombre témoigner leur affection. Merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont offert leur aide et soutien.

Merci aux Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes pour la préparation du goûter après les funérailles. Merci à la chorale qui, par ses chants appropriés et si bien rendus, rendait un hommage vibrant à celui qui, durant sa vie, aimait la musique. Puissent les mélodies célestes l'accompagner au Ciel.

La famille de Joseph Bazin désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui ont partagé leur peine lors du décès de notre cher papa. Votre présence aux funérailles, vos offrandes de messes et de fleurs sont un beau témoignage de votre sympathie.

Nous voulons remercier tout spécialement les docteurs et le personnel du Foyer Notre-Dame pour les bons soins. Merci à la maison Adam pour un service personnalisé et imprégné de délicatesse, à l'abbé Rodrigue Bouchard pour un très beau service et la très belle homélie, à la chorale, à l'organiste, aux enfants de choeur et aux Chevaliers de Colomb. Le tout fut grandement apprécié.

Époux dévoué, père aimant, ami fidèle, Joseph laisse le souvenir d'une vie marquée par la fidélité au Seigneur.

Joseph Joubert

Le jeudi 2 février 1995, au Centre hospitalier Lakeside de Wolseley (Saskatchewan), mourait Joseph Joubert à l'âge de 84 ans. Il était autrefois de Montmartre (Saskatchewan).

Joseph Joubert naquit à Saint-Pierre-Jolys le 3 août 1911, fils de Xavier Joubert et d'Eléonore Laroche. Il fut précédé dans la tombe par sa première épouse Mélina Fontaine (1948), sa deuxième épouse Hélene Noels-Dureault (1992), ses parents Xavier (1965) et Eléonore (1982), ses frères Louis (1978) et Augustin (1994) ainsi qu'un beau-frère Léopold Girard (1972).

Il laisse quatre enfants: Paul de Virden, Evelyn (Larry) Riffal de Montmartre (Saskatchewan), Raymond (Shelley) de Régina et Denise (Dr William) Code de Duncan (C.-B); et sept petits-enfants: Katheleen et Brian (Pom) Riffel de Régina, Mark et Michelle Joubert de Régina, Warren, Brian et Laura Code de Duncan (C.-B.). Il laisse aussi ses frères Jean Marie (Marguerite) de Victoriaville (Québec), Denis (Dorothée) de Saint-Pierre, Léon (Gertrude) de Saint-Boniface; ses soeurs Marguerite, Jeanne (Frank) Vinet de Saint-Pierre, Rose Girard d'Élie et une belle-soeur Aurise Joubert de Saint-Pierre.

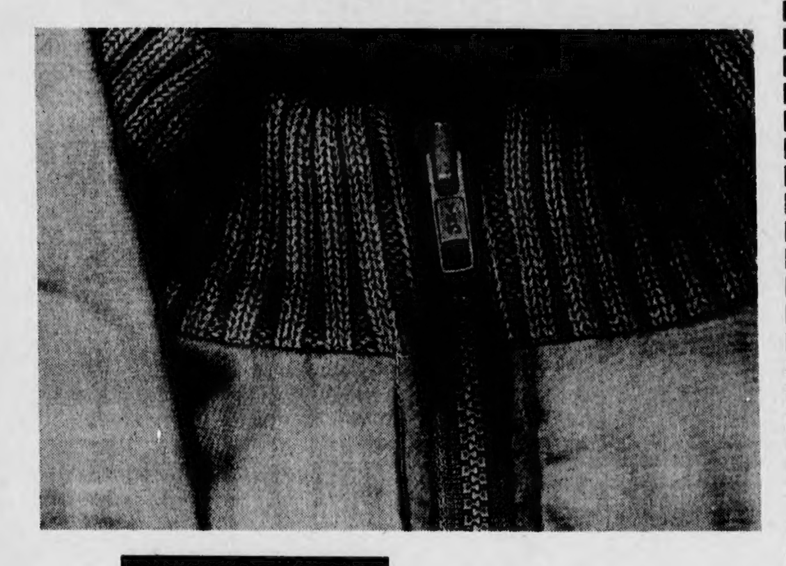
Les funérailles eurent lieu en l'Église de Sainte-Anne de Wolseley, présidées par le révérend père J. Pat Murphy. L'inhumation des cendres se fit au cimetière de Sainte-Anne de Wolseley.

Que son âme repose en paix.

Recyclez ce journal!

QUIZ

Un éclair de génie



QUESTIONS

1. Quel petit objet pratique, que l'on utilise presque tous les jours d'un geste banal et machinal, a aujourd'hui plus de 100 ans?

2. Qui en était l'inventeur?

3. À quoi servaient les premières fermetures?

4. Combien de temps est passé avant que l'invention devienne populaire?

5. Quels différents noms donne-t-on à la fermeture éclair?

RÉPONSES

1. La fermeture à glissière ou plus communément, la fermeture éclair.

2. L'ingénieur américain Whitcomb L. Judson. Il a présenté la première fermeture à l'Exposition de Chicago en 1893 et a obtenu les premiers brevets l'année suivante.

Un autre inventeur, Elias Howe (qui a inventé la machine à coudre) y avait pensé en 1851 mais n'avait pas poursuivi le projet.

3. La fermeture éclair a été premièrement conçue pour les chaussures. On l'a ensuite utilisée pour les porte-monnaie. Avec les changements de mode, les femmes ont exigé des corsets plus souples et plus pratiques qui utilisent des fermetures éclair. Puis sont arrivés les vêtements de sport, les capotes de voiture et l'équipement militaire. À présent, il n'existe presque plus de domaines industriels où la fermeture à glissière ne se soit glissée.

4. Plus d'une vingtaine d'années. Whitcomb Judson et son collègue Lewis Walker ont fondé en 1894 l'entreprise Universal Fastener Co. à Chicago, mais les premières fermetures, fabriquées à la main, avaient quelques défauts (elles rongeaient le tissu sur lequel elles étaient fixées et elles avaient la fâcheuse tendance de s'ouvrir à l'improviste). En 1902, Lewis Walker a tenté de créer une machine pour fabriquer les fermetures, sans succès.

Whitcomb Judsona persévéré de son côté. En 1905, il a créé une nouvelle fermeture plus sûre dont les attaches se fixent au bord d'un ruban de tissu. La «C. Curity» est née. Commercialisée par Automatic Hook and Eye (nouveau nom de Universal Fastener), elle est vendue avec un mode d'emploi, aux couturières principalement. Après des hauts et des bas, les ventes des fermetures à glissière ont décollé vraiment en 1918.

5. Aux États-Unis, on l'appelait «talon»; en Grande-Bretagne et au Canada, «lightning fastener» ou «zipper»; en Allemagne, «zip»; et en France, «fermeture Éclair», terme inspiré du nom de la marque déposée, et qui est depuis passé dans l'usage (comme Frigidaire, Cellophane, Nylon, Kleenex, etc.).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Source: Sciences-Technologies (Vie pratique) rédigé par Fatima Maini et publié par Médias France Intercontinents.



Eva GUILLOU

Rencontre surprise!

Invitation aux amis et amies d'Eva Guillou pour fêter ses 80 ans.

Le dimanche 5 mars de 14 h à 16 h

Salle St-Eugène

1009, chem. Ste-Mary's à Saint-Vital

Votre présence est un cadeau.

RECETTE

Salade aux fruits et au poulet



La salade aux fruits et au poulet, préparée avec la mayonnaise réduite en gras, des mandarines et des graines de sésame grillées, est un bon choix pour le dîner, le brunch ou un souper léger.

Salade aux fruits et au poulet

1/2 tasse (125 mL) de mayonnaise réduite en gras
1 c. à thé (5 mL) de jus de citron
1/4 c. à thé (1 mL) de sel
1/8 c. à thé (0,5 mL) de poivre
3 tasses (750 mL) de poulet cuit, en dés
1 boîte de 10 oz/284 mL de mandarines, égouttées
1/3 tasse (75 mL) d'oignons verts tranchés
1/2 tasse (125 mL) de céleri tranché
1 c. à table (15 mL) de graines de sésame, grillées

◆ Mélanger ensemble la mayonnaise, le jus de citron, le sel et le poivre.

◆ Ajouter le poulet, les mandarines, les oignons verts, le céleri et les graines de sésame.

◆ Remuer délicatement. Si désiré, servir dans des moitiés de melon évidées, déposer sur un lit de laitue ou garnir des pains pita.

Donne 5 portions.

Conseil pratique: Les poitrines de poulet cuisent facilement au four à micro-ondes. Il suffit de les déposer dans un plat allant au micro-ondes, de les couvrir de papier ciré et de les faire cuire à haute intentisité de 6 à 8 minutes.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

DES CENTAINES DE MAISONS VENDUES. Commission: 2 800 $ pour maisons de plus de 70 000 $, 4 % pour maisons de 40 000 $ à 70 000 $. Inclus le service «multiple listing». 23 ans d'expérience. Appelez Maurice Ayotte chez Bel-Air Realty au 237–9149.
877-

RENDEZ-NOUS CHRISTIAN Dating Service. Service disponible en français, pour catholiques/chrétiens. Sous la protection du Sacré-Coeur de Jésus et de la Sainte Vierge Marie. Téléphone: 235–1020.
887-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.C.D.
890-

GARDERIE FAMILIALE avec permis, Parc Windsor, près de l'école Lacerte. Offre programmation en français pour enfants de 6 mois à cinq ans. Deux places disponibles à partir du mois de mars. 14 ans d'expérience, bonnes références, beaucoup d'activités, repas chauds, non-fumeur, reçus disponibles. Mariette au 256–2599.
897-

GARDERIE FAMILIALE: Bonjour, il y a des places disponibles dans une garderie familiale à Saint-Vital centre. Tél.: 257–5780.
898-

Recherche

RECHERCHE des directeurs pour une entreprise internationale licenciée. Doit avoir des qualités de leadership pour travailler avec une équipe très dynamique et très coopérative. Temps plein ou partiel, 650 $ et plus par semaine. Ce poste est excellent pour ceux qui ont le désir de démarrer une entreprise sans quitter leur emploi. Ces directeurs peuvent travailler de leur domicile. Téléphonez (204) 876–4734 pour prendre un rendez-vous.
880-

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'une personne pour nettoyer dans une école. Ceci consiste d'un emploi à temps plein (40 heures par semaine). Ce sera pour les soirées seulement. Le salaire est de 8,50 $/heure. Si vous êtes intéressé, appellez Nora au 255-7152 après 18 h seulement.
901-

RECHERCHE gardienne/mère à domicile proche de l'école Précieux-Sang pour garder mes deux enfants âgés de 5 et 8 ans, avant et après l'école (maternelle et 4e) commençant au mois de septembre. S.V.P. composer le 235-1634 après 18 h.
902-

À vendre

À VENDRE: Propriété de 11 acres à Sainte-Agathe sud, entre le chemin 75 et la rivière Rouge. Paysage – Maison de 1 500 pi² avec garage. Autre garage double à proximité. Téléphone: 1-204-882-2351.
893-

À VENDRE: maison à Saint-Vital, à 2 min. de l'école Lavallée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, lot double, garage et grand jardin. 69 900 $. Tél.: 255–1194.
889-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1 122 pieds carrés. Composez 233–3753.
896-

À VENDRE: Bijou de petite maison. Bungalow de 2 chambres à coucher. Sous-sol fini avec poêle à bois. Idéal pour jeune couple. En parfait état. Nouvelle fournaise et air climatisé, l'extérieur est tout en neuf. 79 900 $ ou meilleure offre. S.V.P. composez le 233–2760 ou le 233–2133.
899-

À louer

MAISON À LOUER: Île-des-Chênes, 3 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse inclus; 500 $/mois. Disponible le 1er avril 1995. Téléphonez au 878–3593 après 17 h.
900-

À SOUS-LOUER: Appartement à sous-louer près du CUSB. Patio, 2 grandes chambres à coucher, salon, salle à dîner, 2 salles de bain. Stationnement, eau, chauffage & hydro compris. 664 $. Disponible le 1er ou 15 mai. Tél.: 231-4386.
903-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 925–1900.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

•••• Action Electric ••••
SERVICE 24 HEURES
- Recâblage résidentiel
- Rénovations commerciales
- *Estimé gratuit*

Demandez Manuel au
632-7963



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments* *Troisième génération*
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Encouragez nos annonceurs!



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
Dr GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
264, avenue Portage, 2e étage
Téléphone: 943-6628

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous



Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________